



# Budget *équilibré et solidaire*



## ■ ACTUALITÉ

### Consommer autrement

C'est possible !

► Page 3

## ■ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### Prévention et sécurité

Le CLSPD dresse son bilan

► Page 12

## ■ SPORT

### Jeux Olympiques

C'est parti pour Sotchi !

► Page 19

## ■ CONCOURS

### Créativité et Tic

Les projets prennent forme

► Page 20

**A**dopté lors du Conseil municipal du 16 janvier, le budget 2014 place en son centre le maintien d'un service public diversifié et de qualité. Il témoigne également d'un effort constant consenti dans les secteurs vecteurs de cohésion sociale, d'épanouissement et de réussite comme l'éducation, la vie associative, l'enfance et la jeunesse ◆

Pages 8 et 9

**Du 30 janvier au 8 mars**

**Robot mon amour**

Exposition de France Cadet  
Espace Vallès ♦

**Jeudi 6 février**

**Ondes**

Création cirque dansé  
par la C<sup>e</sup> Sylvie Guillermin  
À 14 h 30 et 20 h - L'heure bleue ♦

**Samedi 8 février**

**Les misérables**

Comédie musicale de la Compagnie vocale  
Proposée par la Fédération de l'Isère du  
Secours populaire  
À 20 h - L'heure bleue ♦

**Jeudi 13 février**

**Kékidilepetitlapin... ?**

Arts du cirque par les Nouveaux Nez et C<sup>ie</sup>  
À 20 h - L'heure bleue ♦

**Art et science**

Conférence de Fabrice Nesta  
À 19 h - Espace Vallès ♦

**Témoignages d'amour  
à travers les époques**

Lectures par le Théâtre de l'Asphodèle  
À 19 h - Salle Croix-Rouge ♦

**Lundi 17 février**

**Collecte de sang**

Avec ouverture exceptionnelle  
de la bibliothèque et d'Expérimente  
De 16 h 30 à 19 h 30 - MQ Gabriel-Péri ♦

**Jeudi 20 février**

**Conseil municipal**

À 18 h - Maison communale ♦

**Vendredi 28 février**

**La Popote du Peuple**

Cabaret "Autour des saveurs  
de la péninsule ibérique"  
À 19 h - Maison de Quartier Louis-Aragon ♦

**Jeudi 6 et vendredi 7 mars**

**Soirées sur le thème**

**de l'arbre**  
Lectures par le Théâtre de l'Asphodèle  
À 19 h - Salle Croix-Rouge ♦

**SMH mensuel n° 369 - Février 2014**

Journal mensuel d'informations - CS 50 007  
38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.  
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr  
Directeur de la publication : René Proby  
Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier  
Rédactrice en chef : Nathalie Piccarreta  
Rédaction : Anne-Célia Bouvier, Emmanuelle Cony,  
Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin.  
Mise en page : Gilbert Quiais.  
Photos : Catherine Chapusot, Patricio Pardo-Avalos.  
Courriel : nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr  
Dépôt légal 06.02.14 - Imprimerie Technic Color  
Tirage : 18 900 exemplaires  
Publicité : 04 76 60 74 02



## ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

# Au service des habitants

**SMH Mensuel - Le dernier budget du mandat vient d'être adopté. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?**

**RENÉ PROBY :** Tout d'abord, je crois qu'il est important d'expliquer que notre gestion rigoureuse nous permet de décider de notre politique, d'investir et de ne pas augmenter les impôts. Notre budget est le reflet d'une ville qui se désendette, qui a réussi à dégager des marges d'investissement deux à trois fois supérieures aux villes de même taille. Pour rappel, nous investissons cette année un peu plus de 24 millions d'euros, et notre encours de dette est de 935 euros par habitant alors que la moyenne pour une ville semblable à la nôtre est de 1 019 euros par habitant.

Aujourd'hui, Saint-Martin-d'Hères est reconnue pour son dynamisme et la cohérence de son aménagement. Nous allons d'ailleurs recevoir des représentants de la ville de Rennes qui souhaitent se rendre compte concrètement de la qualité de l'aménagement de la Zac Centre.

Le dynamisme dont je parle se reflète aussi dans l'augmentation de notre population qui conforte Saint-Martin-d'Hères comme deuxième ville de l'Isère. Ce sont des familles qui viennent par choix s'installer dans notre commune.

**SMH Mensuel - Pouvez-vous nous dire si des choix particuliers marquent ce budget ?**

**RENÉ PROBY :** Avant de répondre à cette question, je souhaite parler du respect de nos engagements. Nous avons toujours fait ce que nous avons dit et annoncé. Je pense bien évidemment à Champberton et à ces années de conflit avec la société propriétaire pour enfin trouver une solution viable pour tous et qui permette aux familles de vivre dignement dans leurs logements. Je suis fier d'annoncer que le compromis d'acquisition de ces logements par Pluralis a été signé le 3 février.

Je pense aussi au projet Neyrpic et aux Ateliers, qui doivent voir la fin des contentieux d'ici à cet été, ce qui nous permettra d'engager les travaux en fin d'année.

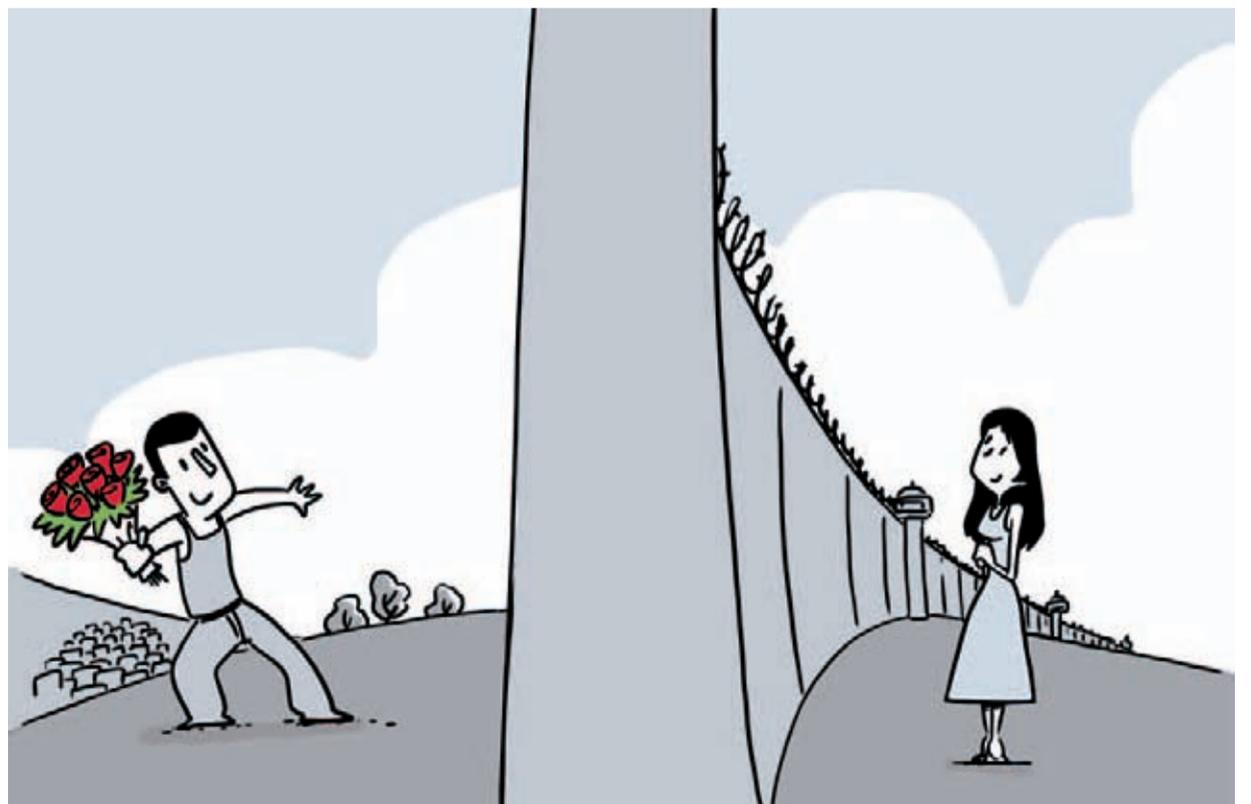
Dans un autre registre, qui met en exergue nos choix budgétaires, je souhaite faire mention de notre politique sportive, de petite enfance et de santé publique et de l'acquisition par la Ville des locaux qui accueilleront la future Maison de santé pluridisciplinaire (ndlr : regroupement de médecins généralistes, kinésithérapeutes, orthopédistes...). J'avoue être particulièrement fier de la réponse que le service public martinérois apporte aux habitants. D'ailleurs ces derniers se saisissent des prestations proposées comme jamais.



**SMH Mensuel - L'actualité nationale concernant la loi Mapam (Modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles) a été votée le 19 décembre. Quelles sont les évolutions pour la communauté d'agglomération grenobloise ? La ville sera-t-elle impactée ? Et comment ?**

**RENÉ PROBY :** Ce texte a pour principale mesure la création de métropoles, et cela nous concerne. La métropole grenobloise verra le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'impact pour nous est encore flou, mais il est certain que nous garderons la compétence liée au service public de proximité. Des transferts de compétences pourraient voir le jour dans des domaines différents et peut-être parfois méconnus. Saint-Martin-d'Hères prendra toute sa place en tant que force de proposition et de conviction avec des revendications d'équité et de reconnaissance entre les territoires. Les enjeux sont de taille et notre rôle d'information auprès de vous sera important et primordial. Le service public doit être fort pour répondre aux besoins des habitants et nous nous mobiliserons pour maintenir et améliorer ces services à la population ♦ Propos recueillis par ACB

## SAINT-VALENTIN



L'Onu a déclaré 2014, "année internationale de solidarité avec le peuple palestinien"

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Recyclez, créez et défilez !

Des ateliers tout public de personnalisation et transformation de vêtements et accessoires se tiennent jusqu'au mois de mai dans les maisons de quartier. L'idée est de recycler d'anciens habits pour créer une collection et un défilé lors de la Semaine du développement durable.



**L**undi 20 janvier. 14 h 30. Maison de quartier Louis-Aragon. Une vingtaine d'habitantes, étudiantes, actives ou retraitées, s'affairent autour de la grande table centrale où sont exposées toutes sortes de vêtements : chemisiers, vestes, jeans, shorts, tee-shirts... Chacune donne son avis sur les matières, les tissus, les coupes. Le premier atelier de personnalisation et transformation de vêtements bat son plein. D'autres ateliers semblables sont organisés à la maison de quartier Louis-Aragon pour les jeunes à par-

tir de 14 ans (tous les samedis de 14 h 30 à 16 h) ainsi qu'à l'espace Elsa-Triolet (tous les jeudis de 14 h à 16 h 30) où il est question de personnalisation d'accessoires. En outre, un troisième atelier customisation de vêtements débutera lundi 17 mars à la maison de quartier Romain-Rolland et se poursuivra tous les lundis jusqu'au mois de mai.

**Semaine du développement durable**

Ouvertes à tous, ces différentes rencontres mêlent donc recyclage, créa-

tivité et convivialité. « Cette action collective a pour objectif de créer une collection de vêtements transformés qui sera présentée au cours d'un défilé lors de la Semaine du développement durable. Chaque participante présentera ses créations sur le podium », explique Soizic Beaucamp, conseillère en économie sociale et familiale à "Aragon". Impliquant de nombreux publics, cette initiative favorise l'échange et le partage de savoir-faire et d'expérience. Ainsi, la Maison de l'initiative, de la solidarité et de l'emploi (Mise) est partenaire de

l'opération. Elle proposera ses compétences en termes de coiffures et de maquillage, et fabriquera des bustes pour donner au défilé martinérois un accent de haute couture.

**Association Les voisines**

Pour accompagner les créatrices dans leur travail, l'association Les Voisines intervient dans l'atelier du lundi. Forte de ses quarante ans d'expérience dans la couture, Vivianne prodigue de précieux conseils avec une grande complicité. « Notre association est spécialisée dans la transformation de vêtements et d'accessoires à partir de matériaux de récupération. Je leur apprend les techniques de base et les conseille dans leur choix. Je suis là pour leur montrer qu'on peut réaliser de très belles choses à partir de vêtements et accessoires qui étaient destinés à être jetés. La personnalisation de vêtements permet de développer la créativité, mais aussi de changer son regard sur le recyclage. » Envie de vous plonger dans cette approche originale et durable ? N'attendez plus et lancez-vous ! ♦ EM

Renseignements et horaires sur le site Internet de la Ville et dans les accueils des maisons de quartier.

■ TÉMOIGNAGES D'HABITANTS

## « Partager nos créations »

Présentes lors du premier atelier qui s'est tenu le 20 janvier à la maison de quartier Louis-Aragon, Christina, Saloi, Hafsa et Michelle nous expliquent pourquoi elles ont décidé de tenter l'aventure.



**Christina**, 73 ans, est une habituée des lieux. Elle participe depuis plusieurs années aux ateliers

couture qui ont lieu à la maison de quartier ragon. C'est donc tout naturellement qu'elle a décidé de s'investir

dans ces ateliers de transformation de vêtements : « J'ai commencé à faire de la couture avec le travail et je n'ai jamais arrêté. Je suis une couturière qui aime faire partager mes connaissances aux autres femmes. Je viens pour leur donner des conseils, les aider à réaliser ce qu'elles veulent faire. Ce que j'apprécie le plus ici, dans les ateliers, c'est de partager nos créations dans une ambiance très conviviale. »

**Saloi**, 20 ans, et **Hafsa**, 26 ans, découvrent l'atelier de transformation de vêtements en même temps que le lieu en lui-même. « C'est la première fois qu'on vient à la maison de quartier. Je suis intéressée par cet atelier car j'aime la mode et la créativité. Je ne sais pas encore ce que je vais faire

mais je suis impatiente de commencer ! », témoigne Hafsa. « Je suis venue pour créer mes propres vêtements. J'ai aussi entendu dire qu'il y avait un défilé avec l'ensemble des participantes et je trouve ça très sympa », ajoute Saloi, un sourire aux lèvres.

**Michelle**, 65 ans, avoue être ici par curiosité. Elle ne sait pas encore si elle confectionnera ses propres vêtements "customisés" ni si elle défilera sur le podium et se laisse le temps de voir : « Personnellement, c'est surtout la démarche écolo qui m'intéresse. J'ai été élevée dans une famille où il ne fallait rien gaspiller. Je fais beaucoup de récup' et de recyclage. J'aime l'idée de donner une seconde vie à des vêtements » ♦ EM

**Déstockage**

**Vêtements**

Le comité local du Secours populaire français organise une vente au poids de vêtements à partir du lundi 17 février, dans ses locaux situés au 66 avenue du 8-Mai-1945. Permanences les lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 ♦

**Appel**

**Aux dons**

Pour mener à bien les ateliers de personnalisation de vêtements et d'accessoires, les maisons de quartier lancent un appel aux dons : boutons, tissus, vêtements, fermetures Éclair, dentelles, vieux colliers, accessoires divers... Vos dons sont à déposer à l'accueil des maisons de quartier ♦

**1 2** Le début de l'année a été ponctué par les cérémonies des vœux. Le 7 janvier, David Queiros, 1<sup>er</sup> adjoint, s'est adressé à l'ensemble des acteurs de la vie économique locale. Le lendemain, il accueillait à l'heure bleue le monde associatif et éducatif : « *Le meilleur remède contre la morosité est le volontarisme et l'ambition, pas le repli sur soi ou la frilosité. Mobilisons-nous contre la crise et pour l'avenir de nos jeunes et des générations futures, c'est le seul moyen de la dépasser !* » ♦

**3 4** Toujours à l'occasion des vœux, les nouveaux Martinérois ont été conviés samedi 11 janvier à une visite commentée de la ville, suivie d'une réception en Maison communale ♦

**5** Samedi 18 janvier, l'assemblée générale de la section Saint-Martin-d'Hères et Gières de la Fédération nationale des déportés, internés résistants et patriotes (FNDIRP) s'est tenue à la maison de quartier Fernand-Textier, en présence notamment de David Queiros, 1<sup>er</sup> adjoint, et José Arias, vice-président du Conseil général ♦

**6** Le centre médical Rocheplane a présenté ses vœux devant une assemblée attentive ♦

**7** "Des acteurs de cinéma extraordinaires : les animaux" est le thème du cycle 2 des cinéateliers. Lors de la première séance, les enfants ont découvert le film de Dominique Garing, *La vie sauvage des animaux domestiques*, avant d'échanger sur le sujet avec Guillaume Colombet, cinéaste animalier ♦

**8** Les travaux de relocalisation des jardins Henri-Wallon ont débuté en janvier. Les nouvelles parcelles aménagées dans le cadre du projet d'écoquartier Daudet seront livrées aux jardiniers à l'arrivée du printemps ♦





**9** Les totems en bois flotté réalisés par les jardiniers et habitants d'Henri-Wallon ont animé l'accueil de la Maison communale et la bibliothèque Paul-Langevin ♦

**10** L'exposition de dessins originaux de Katym est à découvrir jusqu'au 10 février à la bibliothèque Romain-Rolland ♦

**11** Dix élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège Henri-Wallon ont créé un journal, *Wallonews*. Curieux, intéressés et soucieux de bien faire, ils ont rencontré des professionnels de la direction de la communication de la Ville pour échanger sur les techniques d'élaboration d'un magazine en prévision de la sortie de leur prochain numéro ♦

**12** La soirée de clôture du projet "L'entreprise et nous, tout un film", piloté par les Missions locales de Saint-Martin-d'Hères et Sud Isère, s'est déroulée à la Chaufferie le 16 janvier dernier. Les douze jeunes Martinérois, Echirollois et Eybinois ont présenté les films de communication réalisés dans six entreprises de l'agglomération ♦

**13** Un repas partagé a réuni les acteurs du projet de construction de four solaire et les partenaires qui participent à son élaboration ♦

**14** L'ESSM Handball a convié les licenciés du club à partager la traditionnelle galette des rois. L'occasion également d'aborder le projet d'échanges entre des jeunes du club et du Maroc et de relancer la tombola destinée à récolter des fonds ♦

**15** Mardi 21 janvier, les élèves des classes de piano du centre Erik-Satie ont lié musique et poésie lors d'un concert qui s'est déroulé à la bibliothèque Paul-Langevin ♦

**16** *Les Ecolopoux* de la compagnie Les Arts Verts ont débarqué à la MJC Pont-du-Sonnant le temps d'un spectacle sur fond de développement durable ♦

**PROCHAINEMENT**

**VIVRE À S<sup>T</sup> MARTIN D'HERES**

**2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements**



**ENVIRONNEMENT**

**TVA RÉDUITE\***

© C. COMTE - New Habitat - 18/05/2013 - Document non contractuel - Nov. 2013

**Orphée & Eurydice**

Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€  
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€  
Garage compris

**ISERE HABITAT**  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

**04 76 68 38 60**  
[www.isere-habitat.fr](http://www.isere-habitat.fr)

**LE PORTAIL ROUGE**

**Vente de véhicules neufs et occasions**

**RENAULT**



**WIND**

Réparations toutes marques 

Mécanique - Carrosserie

Peinture - Véhicule de remplacement

**04 76 42 29 94**

185, avenue Ambroise Croizat  
38400 ST MARTIN D'HERES

Pose d'équipement pour handicapés  

**RESTAURANTS CROCODILE**

**BOISSONS TOUJOURS GRATUITES\***



\* Avec le repas - buffet de boissons compris dans le menu

**ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m<sup>2</sup>)**  
(CONFÉRENCES - RÉUNIONS - LOCATION DE SALLE)

**ROCADE SUD - SORTIE 4 (9, rue du Béal) ☎ 04 76 00 04 04**

Un GIE :

**GROUPE 38**

[www.groupe38.fr](http://www.groupe38.fr)

deux sociétés :

**TERRITOIRES 38** et **ISERE AMÉNAGEMENT**



► Constructions publiques  
► Aménagement urbain  
► Infrastructures de transport  
► Infrastructures hydrauliques  
► Aménagement numérique

Mais également :

► Partenariats Publics-Privés  
► Portage et construction d'immobilier d'entreprises

**des ingénieurs & des aménageurs**

**GROUPE 38**  
Les Reflets du Drac  
34 rue Gustave Eiffel  
38028 Grenoble CEDEX 1  
Tél. 04 76 70 97 97

**AGENCE DE SAINT-MARTIN-D'HERES**  
75 avenue Ambroise Croizat  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 03 38 20

**Eco-quartier ZAC Daudet :**

- Surface aménagée : environ 7 hectares
- Livraison premières habitations en 2016

■ RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE SALLE PAUL-BERT

# Début de chantier

La structure, destinée à devenir un équipement à vocation culturelle et associative de proximité, va faire l'objet d'une réhabilitation et d'une restructuration. La première phase de travaux débute mi-février.



Le nouveau bâtiment intègrera une salle de spectacle, un espace de convivialité destiné, entre autres, à la tenue de réunions, un foyer pour les artistes, une régie et

un espace technique. Si l'esprit architectural d'origine sera conservé, une restructuration complète va être mise en œuvre. Après une opération de désamiantage, la première étape consis-

tera à démonter la tribune, puis à démolir et évacuer les cloisonnements intérieurs ainsi que tous les éléments existants (plafonds, revêtement des sols, sanitaires, éclairage...). La scène

de la salle de spectacle sera ensuite abaissée afin de disposer d'un plancher sur un seul niveau pour la salle entière. Cette configuration offrira ainsi une grande polyvalence lorsque la tribune télescopique sera repliée (notamment pour les répétitions des compagnies en résidence, les manifestations en position "debout"). Les travaux porteront ensuite principalement sur la nouvelle entrée réservée au public et les accès aux rangements et équipements techniques avec le quai de déchargement. Ils comprendront la déconstruction de l'arrière-scène, l'arrachage des enrobés sur la zone de parvis de la future entrée, le décapage de la terre végétale et le terrassement en pleine masse, puis la réalisation des longrines de fondations et des murs de l'entrée, ainsi que la pose des pré-murs, et la reconstruction de l'extension de l'arrière-scène sur fondations profondes. Enfin, la dernière étape sera consacrée au démarrage du remplacement des menuiseries extérieures. Ce chantier doit durer cinq mois. Quant à la mise en service de l'équipement, elle est prévue pour septembre 2015 ♦ EC

**Les travaux**

**En chiffres**

- Coût global des opérations :
- Salle Paul-Bert : 2,5 millions d'euros
  - Espace petite enfance Romain-Rolland : 2,6 millions d'euros
  - Groupe scolaire Voltaire : 838 000 euros ♦

■ ESPACE PETITE ENFANCE ROMAIN-ROLLAND

# Doubler la capacité d'accueil

Un projet d'extension de l'espace petite enfance Romain-Rolland est actuellement à l'étude pour doubler la capacité d'accueil du nombre d'enfants et optimiser les espaces d'aménagement.

Construit en 2002, le bâtiment d'une surface totale de 280 m<sup>2</sup> abrite aujourd'hui deux structures : l'espace petite enfance et l'espace famille. Le premier permet d'accueillir quotidiennement 18 enfants de 3 mois à 3 ans, en accueil régulier ou en accueil occasionnel. Le second, rattaché à la maison de quartier, est utilisé par différents services.

Le projet propose de conserver les unités existantes qui seront transformées en deux unités d'accueil de 20 places chacune et de procéder à l'extension du bâtiment pour retrouver l'espace famille et l'ensemble des locaux communs de l'espace petite

enfance. Il s'agit donc de doubler la capacité d'accueil de l'espace petite enfance pour atteindre les 40 enfants accueillis par jour.

Avec cette extension (410 m<sup>2</sup> supplémentaires), le bâtiment disposera d'une surface totale de 690 m<sup>2</sup> ainsi que 445 m<sup>2</sup> d'aménagements extérieurs pour le jardin des deux espaces. L'aménagement proposé permettra de transformer les unités en des locaux mieux adaptés au fonctionnement d'un multi-accueil avec l'ensemble des espaces connexes tels que l'office, la buanderie et les rangements, de tailles adaptées aux besoins.

Ce projet est mené en collaboration



étroite avec le service petite enfance et les usagers de l'équipement, tant pour la conception des locaux que pour les aménagements extérieurs, afin de répondre au mieux au fonc-

tionnement projeté de l'établissement. Les travaux devraient débuter à l'automne 2015 pour une livraison estimée en septembre 2017 ♦ EM

■ OPÉRATION ISOLATION AU GROUPE SCOLAIRE VOLTAIRE



Depuis l'automne, un programme de remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures et des portes a débuté au groupe scolaire Voltaire. Il s'agit d'améliorer le confort des usagers et de réduire les consommations de chauffage. Au regard de ces objectifs, un soin particulier a été apporté sur le type de vitrage (athermique

pour les façades les plus exposées). Concernant les menuiseries, le choix s'est porté sur des châssis mixtes (bois et aluminium) pour les fenêtres, en aluminium pour les portes, le tout avec des nouveaux systèmes d'ouverture et fermeture afin de répondre aux normes de sécurité et à l'usage. À l'école maternelle, la 1<sup>ère</sup> phase des

travaux s'est déroulée lors des vacances d'automne. La 2<sup>e</sup> tranche est programmée pour les vacances de printemps, la 3<sup>e</sup> et dernière tranche sera effectuée en juillet. Du côté de l'école élémentaire, les travaux débuteront en juin, et comme pour la maternelle, ils prendront en compte l'occupation des locaux ♦ NP

■ BUDGET

# De l'ambition pour la ville

Après avoir été débattu en décembre lors du Débat d'orientations budgétaires (DOB), le budget primitif a été adopté par les élus lors du Conseil municipal du 16 janvier. Maîtrise des dépenses de fonctionnement, programme d'investissement ambitieux, maintien d'un service public fort, de qualité, solidaire et pour tous en sont les maîtres-mots.



► Après l'espace petite enfance Gabriel-Péri, c'est au tour de "Romain-Rolland" de faire l'objet d'un projet d'extension réhabilitation.

et avec intelligence si l'on veut être en mesure de poursuivre une politique porteuse d'avenir pour la Ville et ses habitants. »

**Agir aujourd'hui et prévoir à long terme**

« Le gouvernement, en rognant la part de son budget affecté aux collectivités territoriales, remet en cause de manière définitive une ressource jusqu'alors sensée être pérenne », s'inquiète David Queiros. Cette baisse sera de 1,5 milliard d'euros en 2014 et à nouveau en 2015. Au total, entre 2013 et 2015, « les communes devront se passer de 4,5 milliards, participant ainsi à hauteur de 10 % à "l'effort national de réduction du déficit public" décidé par le gouvernement Ayrault ». Les conséquences de ces baisses successives sont d'autant plus inquiétantes que le dispositif de calcul mis en place pour octroyer les dotations ne prend pas en compte les degrés de richesse des communes et des habitants. Ainsi, cette année, pour la première fois, Saint-Martin-d'Hères va connaître une baisse globale de ses recettes de l'ordre de 600 000 euros. « Cette première diminution en laisse présager d'autres qui sont à redouter. » Pour autant, cette année, comme c'est le cas depuis 2005, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux communal des impôts locaux : « Il était impératif pour nous que ce budget, comme les précédents, ne vienne pas peser davantage sur les finances des ménages Martinérois. » ♦ NP

**A**cte fondamental de la gestion municipale, le budget détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. À Saint-Martin-d'Hères, le budget global est de 76,6 millions d'euros. 52,6 millions sont consacrés au budget de fonctionnement – dont plus de 10 % concernent le soutien apporté aux familles dans toutes les activités proposées – et 24 millions au budget d'investissement.

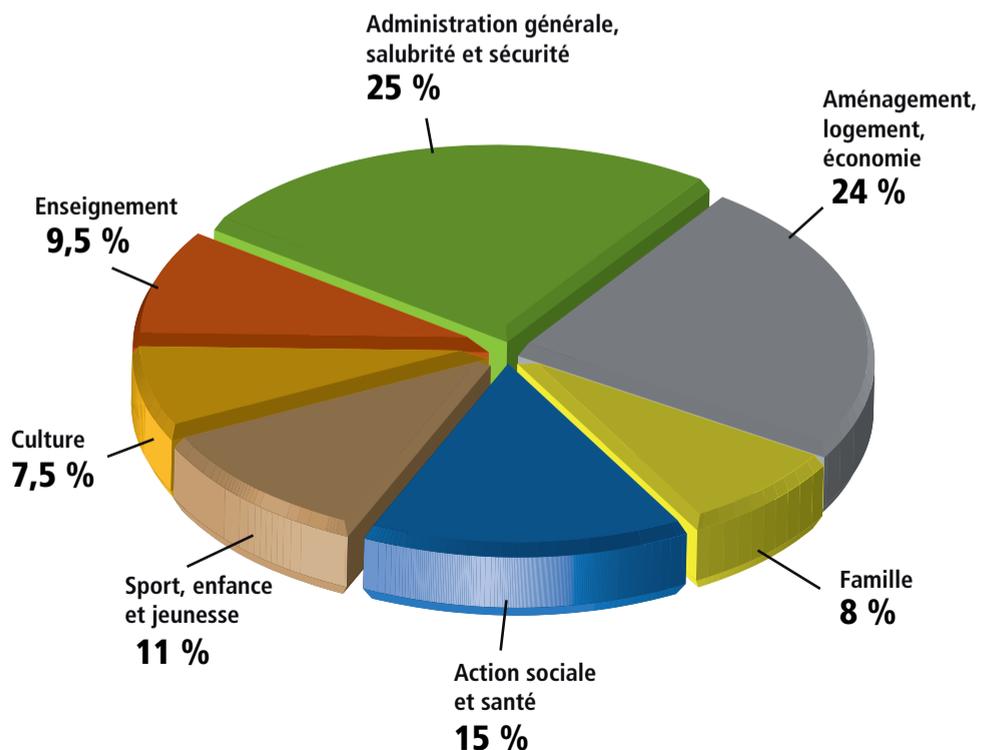
**Répondre aux attentes des habitants**

Malgré un contexte économique et social difficile, la Ville maintient un programme d'investissement fort. En 2014, le budget d'investissement s'élève donc à 24 millions d'euros. Il est le résultat d'une volonté marquée et renouvelée de maintien et de développement d'un service public de qualité, diversifié et répondant aux besoins de la population dans sa

globalité. Ainsi en est-il du projet de réalisation de la Maison de la santé pluridisciplinaire et de la crèche Romain-Rolland, de la réhabilitation de l'ancienne salle Paul-Bert, des travaux d'amélioration dans les écoles ou encore de la création de nouveaux logements avec la Zac Daudet... Il s'agit également de poursuivre le développement harmonieux de la ville et de soutenir, à l'échelle de la commune, l'emploi et l'activité économique locale. Ce budget d'investissement témoigne également d'une gestion maîtrisée de la dette et des

dépenses rendue en partie possible par le produit de la cession du parc de logements réalisée en 2012 qui, souligne David Queiros, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances, « est une recette exceptionnelle. La commune a temporairement des capacités à financer des investissements à un niveau élevé, mais elle ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens et prendre le risque d'hypothéquer les années futures sous prétexte que la vente de son parc de logements a permis une rentrée financière nette de 29 millions d'euros. Cette recette est à gérer sérieusement

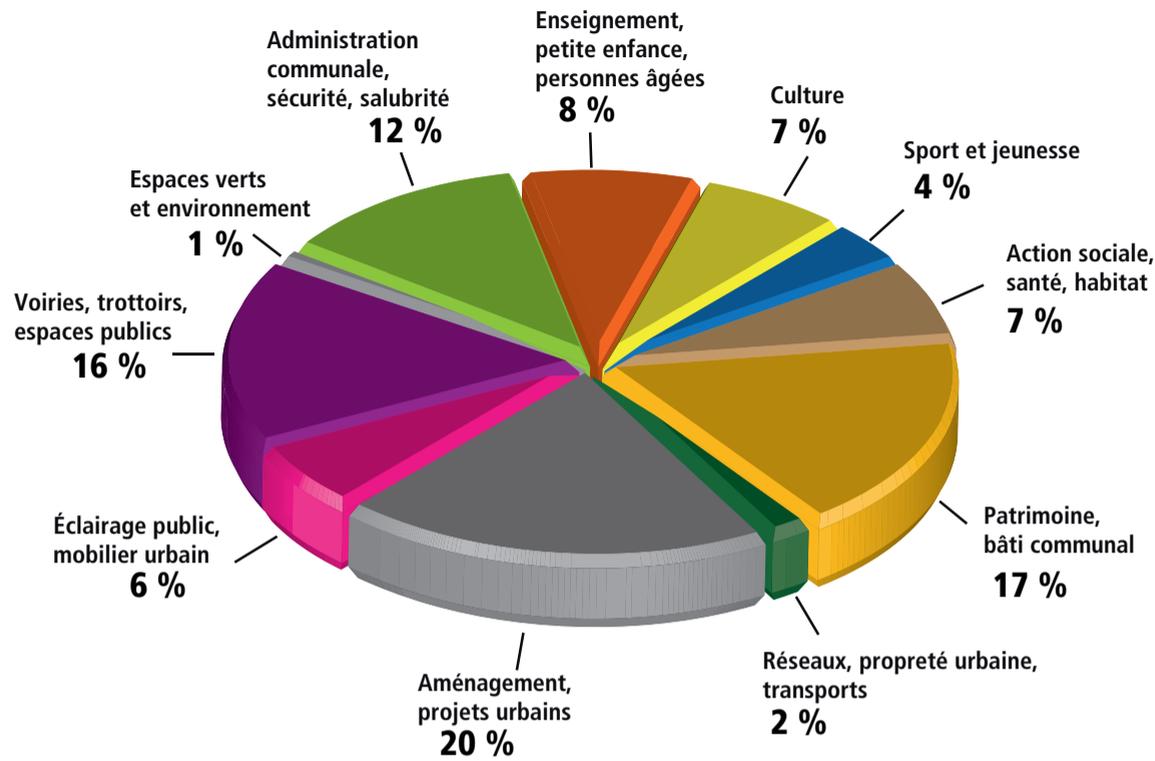
■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)



**0 % d'augmentation**  
Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.\*

\*La part du Conseil général et de la Métro peut augmenter, tout comme la valeur des bases locatives votée par l'État dans le cadre de la loi de finances.

## BUDGET D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)

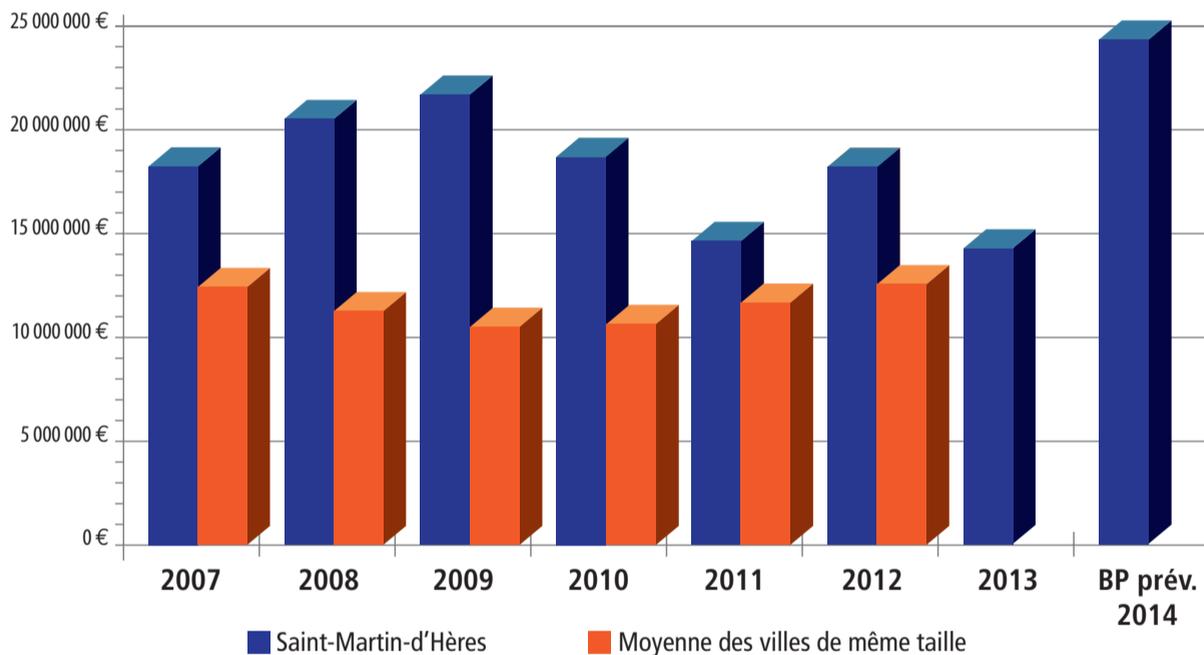


### PARMI LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2014\*

- Rénovation des façades de la **Maison communale** : 2,6 millions d'euros (M€)
- Réhabilitation de la **salle Paul-Bert** : 2,5 M€
- Maison de la santé pluridisciplinaire : 1,1 M€
- Travaux sur la voirie et éclairage public : 1,7 M€
- **Renaudie**, restructuration des espaces publics (allée piétonne, point collecte ordures ménagères, réfection terrasses, parkings) : 1,4 M€
- Travaux sur les **groupes scolaires** Voltaire, Barbusse, Joliot-Curie et Langevin : 2,7 M€
- **Piscine municipale**, travaux de réhabilitation et sécurisation : 1,4 M€

\* Coûts globaux des opérations

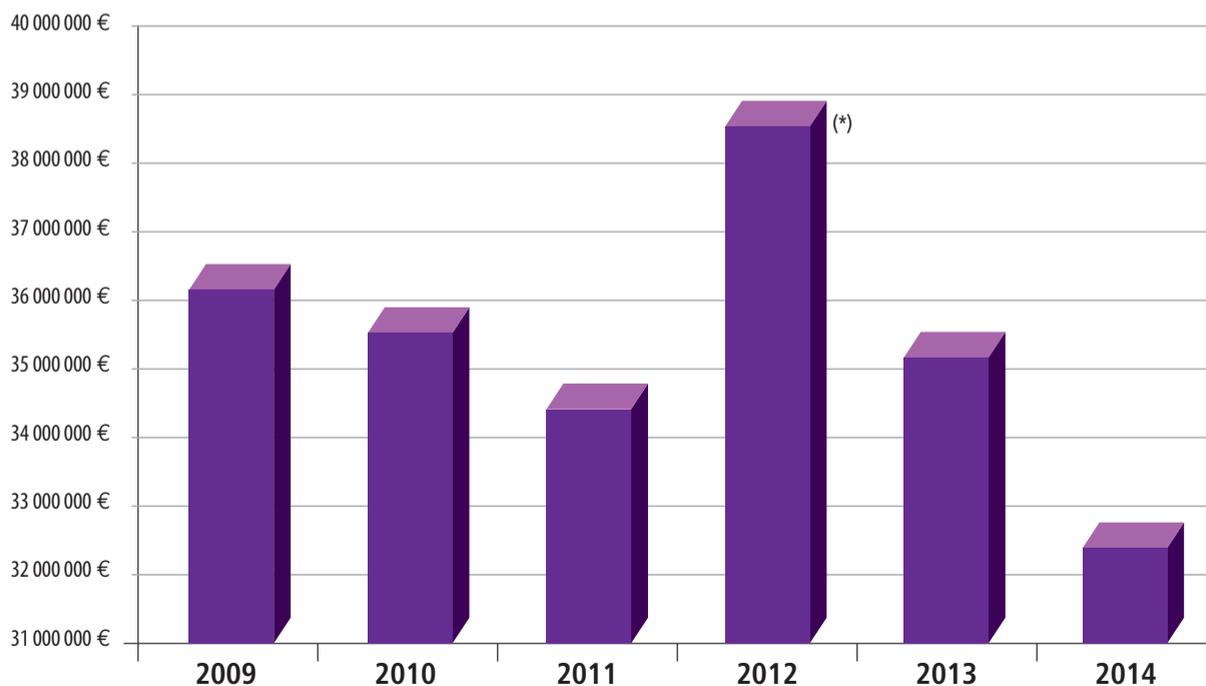
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### LE SAVEZ-VOUS ?

En 2012, la Ville a été contrainte de vendre ses logements à la suite de décisions de l'État. La recette nette de cette vente, 29 millions d'euros, est exceptionnelle. Cette recette exceptionnelle permet de ne pas recourir à l'emprunt, mais aussi de poursuivre le développement harmonieux de la commune puisque, comme le prévoit la législation, le produit de la vente de ce patrimoine doit être réinjecté pour la réalisation de bâtiments comme les crèches, les écoles, la Maison de santé pluridisciplinaire...

## DÉSENDETTEMENT



### UNE DETTE SAINTE

Au 31 décembre 2013, le montant total de la dette de la Ville s'élève à 35 millions d'euros, la Ville poursuivant son désendettement amorcé il y a cinq ans.

Cette gestion dynamique, rigoureuse et saine est largement reconnue : selon les critères nationaux de classification de la dette (charte Gissler allant de 1A à 6E), l'ensemble de la dette et des emprunts de la Ville est au plus haut niveau de sécurité, à savoir 1A.

À noter également, la baisse du remboursement des intérêts (1,3 million en 2008 contre 800 000 € en 2014) qui permet de dégager des finances pour les dépenses de fonctionnement

\*Le montant de 2012 intègre la reprise de la dette de l'ex-budget habitat et un emprunt "revolving" qui a été remboursé début 2013.

■ CORRESPONDANCE

# À la découverte de la langue de Shakespeare

La classe de CP-CE1 de l'école élémentaire Henri-Barbusse réalise un échange avec Cross Ash Primary School au Pays de Galles. Une expérience linguistique et culturelle enrichissante à plus d'un titre.



permet d'aborder l'apprentissage de la langue à partir de situations réelles de communication, de manière très vivante ! », explique Heather La Mouche. Elle privilégie d'ailleurs le travail oral, plus spontané que l'écrit. « Cette approche évite aussi les confusions entre les deux langues pour les CP qui commencent à apprivoiser l'écriture. » L'apport pédagogique de cette correspondance est double : linguistique, mais aussi culturel. Formidable ouverture sur le monde, « elle incite les élèves à se plonger dans leur propre culture et à connaître des traditions et des valeurs différentes des leurs ». La découverte par les petits citoyens martinérois du mode de vie des élèves anglophones résidant dans une zone rurale isolée, dans la région de Monmouthshire, est à ce titre très enrichissante ! Ils ont ainsi pu imaginer le quotidien d'un écolier vivant dans une ferme. Cette expérience est également l'occasion de réaliser un travail interdisciplinaire. Lorsqu'ils ont reçu des bulbes de jonquilles, un des emblèmes du Pays de Galles, ils ont abordé le sujet sous l'angle scientifique. Pour l'heure, les enfants se réjouissent : ils vont envoyer l'enregistrement d'une chanson sur les sons des animaux qu'ils ont interprétée. En attendant, un jour, de pouvoir communiquer sur Skype ♦ EC

**A**naïs brandit fièrement la lettre qu'elle a reçue : « Je suis contente de voir mon prénom et j'ai reçu quatre bisous ! » (un "x" apposé à la fin d'un courrier correspond à un bisou dans la culture anglo-saxonne, ndlr). Jawad est enchanté : « Mon correspondant m'a écrit des choses gentilles et il a pensé à moi. » Quant à Thomas, il est ravi « d'apprendre l'anglais avec les deux

marionnettes ». Les marionnettes, ce sont Spot le chien et Stripey le tigre, animées par la maîtresse pour mettre en scène des dialogues. Enthousiastes, les élèves de CP-CE1 de l'école Henri-Barbusse ont commencé cette correspondance avant les vacances d'automne, avec leur institutrice Heather La Mouche, d'origine anglaise. Ils ont déjà dessiné leur portrait, rédigé leur fiche de

présentation et envoyé une carte de vœux avec des papillotes aux écoliers d'outre-Manche. Chaque activité est le prétexte à découvrir des notions, soigneusement consignées dans un cahier. En nouant des relations affectives avec leurs nouveaux copains, les enfants éprouvent le désir et le besoin d'exprimer ce qu'ils pensent et ressentent, ce qui favorise l'acquisition de l'anglais. « Cet échange

■ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À "VAILLANT-COUTURIER"

## Écoliers reporters

De janvier à mars, à l'école élémentaire Vaillant-Couturier, neuf enfants s'exercent au métier de reporter. Récemment, leurs investigations les ont conduits à la cuisine centrale. Histoire d'en savoir un peu plus sur les repas servis dans les restaurants scolaires et d'en rendre compte dans le prochain numéro de leur journal, *Les moments de Vaillant*.



**E**n janvier, plusieurs groupes d'écoliers de l'école Paul-Vaillant-Couturier sont allés visiter la cuisine centrale pendant leur pause méridienne. « L'initiative, organisée dans le cadre des activités périscolaires, est partie des

enfants : ils avaient envie de savoir qui préparait leurs déjeuners », explique Sandrine Lavaud, coordinatrice périscolaire. Un des groupes était composé notamment de Léna, Noëllie, Matteo, Théophile, Ayoub, Nesrin,

Laura, Maëlle et Manon, les journalistes en herbe issus des classes de CE2, CM1 et CM2. Chaussés aux pieds, calepins, crayons et appareil photo en main, ils ont découvert le site et assailli leur guide d'une multitude de questions soigneusement préparées. Et démontré une curiosité digne de vrais journalistes ! La visite terminée, les enfants étaient fin prêts pour mettre en commun leurs notes et rédiger leur article. « Nous nous réunissons le mardi soir et rassemblons les informations recueillies pour en faire des "papiers". D'autres moments dans la semaine, sur le temps méridien, sont ouverts à la réalisation du journal et permettent aux enfants de s'exprimer oralement,

par l'écriture et le dessin sur les sujets qui les intéressent. » Le deuxième numéro traitera donc de la cuisine centrale, mais aussi de l'exposition France Cadet que les enfants doivent aller visiter, de la police municipale, cette dernière a prévu de rendre visite aux écoliers et de les sensibiliser à la non-violence. Ensuite, les idées d'articles ne manquent pas, les petits camarades de l'école qui pratiquent des activités sportives ou culturelles étant une source d'inspiration intarissable pour nos jeunes reporters. D'autres sujets s'inspirent directement de l'actualité, de leur environnement, comme les rythmes scolaires que Nesrin souhaiterait expliquer aux lecteurs... ♦ NP

■ POPULATION

# Nous sommes 37 484 Martinérois

Avec une population totale de 37 484 habitants selon les derniers chiffres de l'Insee, Saint-Martin-d'Hères franchit un cap et consolide sa place de deuxième ville du département de l'Isère.



Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'Institut national de la statistique et des études économiques, Insee, a publié les données statistiques nationales, départementales et communales valant pour l'année 2011. En cinq ans, la France a gagné 1,7 million d'habitants, soit 350 000 nouveaux résidents chaque année. Sur cette période, la population a augmenté dans près de 7 communes sur 10. C'est le cas à Saint-Martin-d'Hères dont la

population s'élève officiellement à 37 484 habitants, consolidant ainsi sa place de deuxième ville départementale la plus peuplée derrière Grenoble. Si le recensement de la population est de la responsabilité de l'État, ce sont les communes qui préparent et réalisent les enquêtes sur leur territoire. A Saint-Martin-d'Hères, une équipe de sept agents recenseurs a débuté la nouvelle campagne de recensement de la population qui s'achèvera le

22 février et à laquelle vous avez peut-être participé. L'enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des logements. En cinq ans, tout le territoire de la commune est pris en compte, les résultats étant calculés à partir de l'échantillon de 40 % de la population. Une situation moyenne sur la période des cinq années est recalée sur l'année médiane. L'intérêt du recensement est de réaliser une sorte de "photographie" de la population. Un "cliché" permettant de renseigner l'âge et les catégories socioprofessionnelles des habitants, le nombre d'actifs et de non actifs, la composition des ménages (célibataires, couple avec ou sans enfants...) mais aussi le nombre de locataires par rapport aux propriétaires, entre autres.

**Nouveaux-nés**

Avec la clinique Belledonne sur son territoire, Saint-Martin-d'Hères est une ville de naissance importante dans l'agglomération. En 2013, ce ne sont pas moins de 2 108 naissances

qui ont été déclarées à la maternité Belledonne. Parmi elles, on dénombre 505 nouveaux-nés martinérois. Des chiffres en légère baisse par rapport à l'an dernier (2 194 naissances dont 548 Martinérois en 2012) ♦ EM

■ **À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?**

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement. Des facteurs essentiels à l'ajustement de l'action publique quant aux besoins des populations. Attention, le recensement est obligatoire, y déroger expose à des sanctions prévues par la loi ♦

**Agents**

**Recenseurs**

Ils sont munis d'une carte officielle qu'ils doivent présenter lors de leur visite. Chaque agent est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Confidentielles, les réponses seront remises à l'Insee qui établira des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois de la protection de la vie privée ♦

■ DÉMOGRAPHIE

## Une Ville jeune !

Avec 62,9 % de la population âgée de moins de 39 ans, Saint-Martin-d'Hères est une ville jeune selon les chiffres de l'année 2010. Autre spécificité, la commune a vu son nombre de ménages augmenter ces dernières années.

Le recensement permet d'observer l'évolution des habitants dans leurs milieux professionnel et familial. Des données essentielles pour ajuster l'action publique et les besoins sociaux de la population. Parmi les principaux chiffres observés, on note une augmentation du nombre de ménages ces dix dernières années, passant de 13 424 à 15 053 ménages aujourd'hui selon les derniers chiffres<sup>1</sup>. A contrario, le nombre moyen de personnes par ménage<sup>2</sup> a diminué, passant d'une taille moyenne de 2,7 en 1990, à 2,4 en 1999 et 2,1 en 2010. Le vieillissement

démographique, la baisse du nombre de familles nombreuses, l'évolution des modes de formation des couples et la hausse des séparations sont les principales causes de cette diminution qui s'observe aussi aux niveaux départemental et national.

La part des familles parmi les ménages est moins importante, représentant 54,8 % des ménages en 2010, contre 62 % en 1999. Ceci s'explique à la fois par la diminution du nombre de ménages avec familles et par l'augmentation importante des ménages d'une personne dont le pourcentage

est passé de 24 % en 1990 à 34 % en 1999 pour atteindre 40 % en 2010. La composition des familles a changé. La monoparentalité caractérise cette

évolution. Cet isolement résidentiel concerne tous les âges, même s'il est nettement plus marqué pour les 20-24 ans et les plus de 65 ans ♦ EM

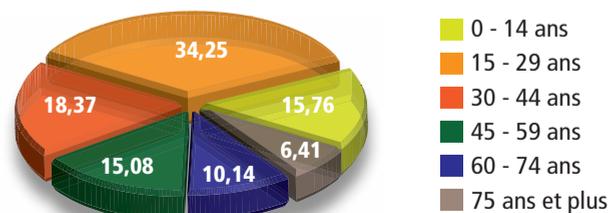
■ **RÉPARTITION PAR ÂGE**

Avec 24,9 % de moins de 20 ans et 38 % de 20-39 ans, la population martinéroise est jeune dans son ensemble. Néanmoins, les évolutions démographiques observées entre 1999 et 2010 montrent une part grandissante de personnes âgées de plus de 75 ans (714 Martinérois de plus) alors que

dans le même temps le nombre de personnes entre 20 et 39 ans a diminué (1 295 Martinérois de moins, pour plus de la moitié des 20-24 ans). Cette augmentation devrait même se poursuivre et le nombre des 85 ans et plus devrait plus que doubler entre 2010 et 2020 ♦

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2010	%	1999	%	2010	1999
<b>Ensemble</b>	15 053	100	13 424	100	32 302	31 760
Ménages d'une personne	6 057	40,2	4 600	34,3	6 057	4 600
Autres ménages sans familles	743	4,9	500	3,7	1 819	1 196
Ménages avec familles dont la famille principale est :	8 254	54,8	8 324	62	24 426	25 964
un couple sans enfant	3 169	21,1	3 000	22,3	6 467	6 312
un couple avec enfant	3 619	24	4 108	30,6	14 145	16 328
une famille monoparentale	1 466	9,7	1 216	9,1	3 814	3 324

Répartition par tranches d'âge dans l'ensemble de la population (en %)



<sup>1</sup> chiffres extraits de la synthèse des éléments du recensement général de la population, année millésimée 2010.

<sup>2</sup> un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

■ SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

# « L'affaire de tous »

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, CLSPD, a tenu sa séance plénière mercredi 18 décembre en salle du Conseil municipal. L'occasion de dresser le bilan de l'année 2013.



*notre politique locale. Notre ambition est de garantir la sécurité et le vivre ensemble en favorisant l'émancipation de tous et en prévenant les comportements déviants. »*

Le capitaine Vidal, de la police nationale, et le directeur départemental de la sécurité publique, Patrick Mairesse, ont ensuite pris la parole pour évoquer notamment les questions de la sectorisation des effectifs de police et la modernisation du service 17 appel secours, avant de dresser un bilan global chiffré. « Statistiquement, les actes délictueux commis à Saint-Martin-d'Hères sont stables par rapport à l'an dernier. On note même une légère baisse de 3 % du nombre de cambriolages. Néanmoins, on observe une hausse des vols avec violence sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, d'où l'importance des réunions publiques de prévention adressées aux personnes âgées qui en sont les premières victimes. » De leur côté, le chef de la police municipale, Philippe Taormina, et le responsable de la prévention Jonny Vizzini, ont présenté le détail des 1 897 interventions dans la commune en 2013 (incluant police municipale et police nationale) ainsi que les actions menées tout au long de l'année et qui ont donné lieu à de nombreux échanges constructifs avec les différents acteurs du CLSPD. ♦ EM

Instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, le Conseil local de sécurité et de prévention organise la réflexion et l'action conduites au titre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Une fois par an, l'ensemble des acteurs du CLSPD se réunissent en assemblée plénière pour dresser un état des lieux des actions menées sur le territoire. Cette rencontre permet de mobiliser et d'étendre le partenariat à l'ensemble des acteurs locaux concernés autour

des enjeux et de la démarche du diagnostic, de l'information, du débat, de la réflexion et de l'élaboration de propositions en rapport avec les questions de prévention et de sécurité. Ainsi, mercredi 18 décembre, le premier adjoint en charge de la tranquillité publique, David Queiros, a accueilli les représentants du préfet et du procureur de la République, le directeur départemental de la sécurité publique, les polices nationale et municipale et l'instance de prévention de la Ville. Des élus, des responsables d'établissement, des bailleurs ainsi que des professionnels de l'enfance

et de la jeunesse étaient également présents en salle du Conseil municipal pour partager leur bilan de l'année écoulée.

**Un travail partenarial**

Présidant la séance, le premier adjoint a ouvert les débats : « La sécurité et la prévention sont l'affaire de tous. Je tiens à réaffirmer l'importance fondamentale de notre partenariat au quotidien. Ensemble, nous menons à bien bon nombre d'actions en faveur de la prévention et de la lutte contre la délinquance. À Saint-Martin-d'Hères, la prévention est un axe majeur de

■ MÉDIATION DE TERRAIN

# Assurer une présence de proximité

Les actions de prévention et de médiation occupent une place centrale dans la politique locale de lutte contre la délinquance. Quatre agents médiateurs assurent une présence quotidienne dans l'espace public pour créer un lien social permanent avec les habitants.



*d'incivilité peut survenir. Par ailleurs, ils ont également un rôle à jouer dans le rappel à la loi »,* témoigne Jonny Vizzini, responsable du service prévention et médiation.

Pour autant, le service n'a pas vocation à faire le suivi de situations sociales mais d'orienter chaque situation vers les partenaires légi-

times pour résoudre les problèmes (police municipale, police nationale, tribunal...).

« Notre travail repose sur notre connaissance du terrain, des différents quartiers de la ville, mais aussi et surtout des jeunes et des familles. Nous sommes connus et reconnus par la population. » ♦ EM

Coordonner les actions de prévention de la délinquance et faire reculer le sentiment d'insécurité. Tels sont les objectifs principaux du service prévention et médiation qui agit en faveur du bien vivre ensemble et du respect d'autrui dans l'espace public. Parmi ses principales missions (lire encadré), la médiation dans l'espace public occupe une place essentielle.

Chaque jour, de 14 h à 21 heures, quatre médiateurs sillonnent la ville, par binôme, secteur par secteur. « Le rôle des médiateurs consiste à établir une présence dans les espaces publics de la Ville en créant du lien social avec les habitants. Ils interviennent sur les rassemblements dans les lieux publics, lors de conflits de voisinages mais aussi à chaque fois qu'un problème

■ L'INSTANCE DE PRÉVENTION

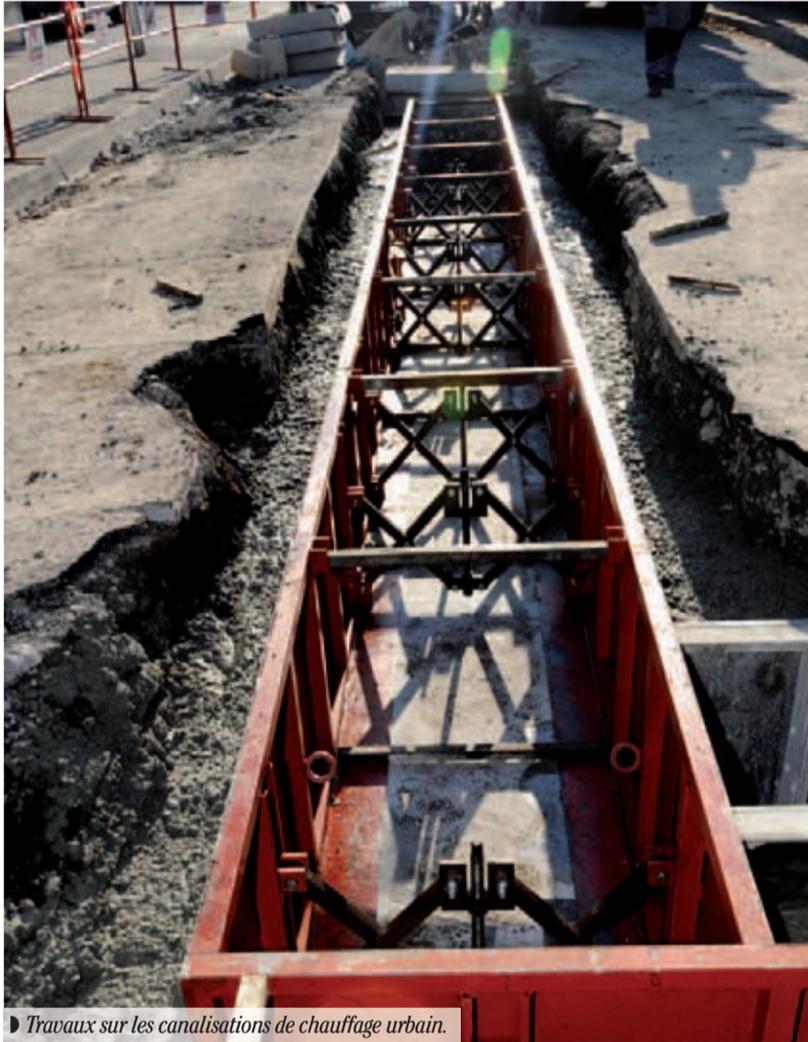
Située au 41 avenue du 8-Mai-1945 dans le quartier Renaudie, la prévention a différentes missions : être un lieu d'écoute des habitants suite à des actes de délinquance ou d'incivilités ; être un lieu de médiation sociale ; mettre en œuvre, en lien avec la justice, des mesures de réparation pour les mineurs et des travaux d'intérêt général pour les plus de 16 ans ; être un référent auprès

du tribunal pour les sortants de prison ; être un soutien à l'insertion des jeunes ou des adultes en difficultés (Mission locale, entreprises d'insertion, établissements scolaires) ; favoriser le partenariat et la concertation entre les institutions (police nationale, services de justice), les services de la Ville, les bailleurs sociaux et les associations qui œuvrent dans le champ de la prévention. ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER

# Chauffage urbain : un service public à renforcer

Les débats sur le vote du budget ont largement pris leur place lors de ce Conseil municipal. Toutefois une motion relative à la qualité et au prix abordable du chauffage urbain a mis en évidence l'attention des élu-e-s portée à l'évaluation d'un nouveau dispositif.



► Travaux sur les canalisations de chauffage urbain.

**D**epuis de nombreuses années, la Ville a fait le choix de développer un réseau de chaleur aux côtés de plusieurs communes de l'agglomération, à savoir Échirolles, Eybens, Grenoble, La Tronche et Pont-de-Claix.

Cette intercommunalité a été interpellée par des usagers du réseau de chaleur, et elle s'est engagée dans une démarche de transparence et de lisibilité de sa gestion. Ainsi, la tarification et la qualité du service public ont été mis en exergue. Concernant la tarification, la gestion du réseau doit garantir un tarif juste. Ce travail a permis d'adopter et de voter, dans chaque commune concernée, un avenant au contrat. Dans un contexte surtout lié à la situation socio-économique corrélée à l'échéance de la délégation de service public qui va amener les élu-es à revoir (ou non) le devenir de la gestion de ce service public et son évolution vers une solution non déléguée. De plus, la qualité du réseau actuel et son devenir doivent être en lien avec l'approche environnementale de ce service public. Le réseau de chaleur doit pleinement s'inscrire dans une démarche de développement durable tant dans l'usage des énergies que dans les pratiques des usagers.

C'est pour cela que le Conseil municipal a souhaité rappeler l'intérêt du réseau de chaleur intercommunal. Il veut aussi rester très attentif à l'évaluation du nouveau dispositif afin qu'il aille vers une tarification plus juste pour les usagers. C'est pourquoi il demande que le travail engagé par les six collectivités assure la pérennité d'un service public de qualité.

Le Conseil municipal va donc interpellier les instances de l'agglomération afin de conforter ce réseau de chaleur et appréhender la fin de délégation de service public avec le renforcement de la maîtrise publique ♦ ACB



■ PÔLE JEUNESSE

# Les tarifs des activités votés

Le Conseil municipal a voté les tarifs réactualisés des activités du Pôle jeunesse pour l'année 2014.



► Prestation musicale lors de la soirée de restitution des projets jeunes.

**L**a programmation culturelle et sportive en direction des jeunes de 15 à 25 ans s'inscrit dans la politique jeunesse de la Ville qui vise à prendre en compte tous les jeunes, y

compris celles et ceux qui rencontrent des difficultés financières. Favoriser l'initiative, l'engagement et l'expression des jeunes dans la vie locale et dans les domaines qui les

concernent (logement, santé, déplacement, emploi...) est la mission fondamentale du Pôle jeunesse.

Ces actions ou activités sont élaborées à l'initiative des jeunes, dans une démarche de recherche d'autonomie. Elles sont ponctuelles et s'inscrivent véritablement dans une démarche pédagogique cohérente entre la Ville et les jeunes Martinérois.

Le Conseil municipal a donc considéré qu'il était important de prendre en compte les difficultés sociales d'une partie du public concerné et a voté les tarifs pour l'année 2014. Ainsi, par exemple, pour les activités telles que les spectacles (concerts, cinéma), visites touristiques, de musées, d'expositions, matchs et rencontres sportives, 50 % du coût de l'activité est pris en charge par la Ville ♦ ACB

■ DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU MANDAT EN FÉVRIER



C'est en effet le 20 février qu'aura lieu le dernier Conseil municipal de l'actuelle équipe municipale. Les conseils municipaux martinérois sont initialement prévus tous les troisièmes jeudis de chaque mois. L'article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales prévoit que le Conseil municipal se réunisse au moins une fois par trimestre. En conséquence, il a été décidé de ne pas convoquer les élu-es du Conseil municipal pour le mois de mars.

Le prochain aura donc lieu au mois d'avril. La date et l'heure vous seront communiquées dès que possible ♦

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le 20 février à 18 h en Maison communale ♦

Enquête

Insee

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Les logements enquêtés sont tirés au sort et un(e) enquêteur(trice) muni(e) d'une carte officielle d'accréditation prend contact avec les personnes enquêtées. Les réponses sont anonymes et confidentielles ♦



**AMÉNAGEMENT  
D'ESPACES URBAINS  
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ  
1, rue Georges Pèrec  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
Tél. : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

**TRAVAUX  
TRV  
PUBLICS**

**TERRASSEMENT  
RESEAUX  
VOIRIE**

Génie civil  
Canalisateur de France



1, rue Marcel-Chabloz  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75  
trv-tp@orange.fr

**G.P.S. SÉCURITÉ**

PROTECTION DES BIENS  
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE  
8, rue de Mayencin  
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91  
E-mail : gpss@orange.fr

centre  
médical  
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

# Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

## Je rêve d'une ville où les habitants seraient force de proposition



Brigitte Pinède

Dans cette ville, les oppositions n'ont pas les moyens pour peser sur les choix politiques. La population aussi est trop écartée des décisions. Le système ne favorise pas le dialogue que nous considérons comme essentiel.

On se sent impuissants face à ce système et par là, je comprends que des citoyens aient tendance à s'écarter de l'expression politique et de s'investir. Le renouvellement des élus dans mon groupe m'a permis de participer au Conseil municipal et de porter mes convictions de membre du parti politique/mouvement des Alternatifs (autogestion, solidarité, écologie et féminisme). Pour nous la démocratie signifie que le peuple fait des choix, est écouté, et est force de proposition. Et je ne crois pas que cela puisse se réaliser sans un changement radical de structure et de fonctionnement et sans l'implication des habitants et des élus.

Comme l'oiseau, sachons quitter la branche pour avancer, porter des propositions, imaginer demain. C'est comme ça seulement, je crois, qu'on peut voler vers un avenir, en le faisant ♦

■ GROUPE UMP

## Les entreprises désertent la ville



Mohamed Gafsi

Le tissu économique de la ville dépérit chaque jour un peu plus et il est temps de tirer la sonnette d'alarme. En effet la situation devient dramatique pour nos entrepreneurs étouffés par le poids d'une fiscalité nationale et communale dont les conséquences directes sont de désertir une ville et ses zones d'activités qui n'ont plus d'attrayant que le nom ! Entre les locaux d'activités vides et les squats sans cesse plus nombreux comme celui du restaurant moules frites à l'entrée de la zone de Champ-Roman, la situation devient critique et nécessite plus que jamais une réaction vive et courageuse de la part de la municipalité.

Il faut un juste équilibre entre une politique économique et sociale, l'une et l'autre étant liées inexorablement. Moins de recettes entraîne de fait une baisse des dotations ♦

■ GROUPE DÉMOCRATES

## Quartier Daudet versus Périscoplaire : Qui va gagner ?



Asra Wassfi

Lorsque la Mairie informe que la réforme des temps scolaires coûterait un demi-million d'euros, ça a l'air d'ennuyer la majorité municipale !!! Par contre, en Conseil municipal, une dépense supplémentaire de 500 000 euros en plus pour le projet de multi-logements Daudet est présentée : des réseaux secs et de la voirie même pas anticipés. C'est à coup de billets de 500 000 euros que la majorité actuelle dépense l'argent de nos impôts. Presque 3 millions en plus pour le projet Neyrpic. Réfections des façades de la mairie : + 500 000 euros. Ainsi, les dépenses de la Ville augmentent sans que l'équipe actuelle ne cherche à maîtriser les finances publiques. Face aux difficultés que rencontrent les familles moyennes, c'est bien par des choix de projets utiles pour les habitants que nous arriverons à allier le développement de la Ville et les besoins des habitants. Nous arrivons au bout du processus avec l'équipe en place. Allons ensemble vers une transition nécessaire avec une nouvelle équipe politique à l'écoute des Martinérois.

Asra.wassfi@yahoo.fr - xavier.denizot@laposte.net ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

## Budget primitif 2014 : extrait



Michelle Veyret

Le budget, acte fondamental de la gestion municipale, détermine l'ensemble des actions entreprises.

Aujourd'hui, force est de constater que le gouvernement refuse de s'attaquer à la finance, demande des efforts aux plus modestes et exclut les plus riches de l'effort national. C'est d'autant moins acceptable que les moyens ne manquent pas : les entreprises du CAC 40 vont redistribuer la moitié de leurs profits aux actionnaires, soit 39,9 milliards d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2013. L'espoir suscité par l'élection de François Hollande fait place à la déception. Est-il alors raisonnable que les Collectivités et leurs habitants soient mis à la diète alors que les plus riches voient leurs revenus s'accroître comme jamais ?

Accroître fortement la pression fiscale sur les ménages n'est pas acceptable en cette période de difficultés économiques et de pouvoir d'achat en berne. Les inégalités sociales explosent. Le nombre de personnes en difficulté s'accroît, en particulier au sein des familles monoparentales, chez les personnes âgées et chez les jeunes. La vie quotidienne s'en ressent durement. De plus, la hausse de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier aura des conséquences graves sur le quotidien des Français. Mais il n'est pas question de se résigner. 2014 sera une année de mobilisation. Il n'y a pas de fatalité à l'appauvrissement des politiques publiques et à l'austérité. Tout est question de volonté politique. Cette volonté, nous l'avons !

Comme les années précédentes, le budget 2014 est responsable et ambitieux. Nous assumons nos choix de maîtrise financière. Nul ne comprendrait que,

dans un contexte de crise et de baisse des dotations d'État, nous vivions au-dessus de nos moyens. D'autant que, comme l'a indiqué David Queiros, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 30 ans, notre commune va connaître une baisse des recettes.

Avec ce budget, nous poursuivrons l'objectif de construire une ville dynamique et moderne pour tous avec comme fil rouge :

- Un service public de qualité.
- Une vie de la cité animée, fondée sur une démarche participative et inter-générationnelle.
- La reconnaissance des associations, loi 1901, comme actrices du lien social.
- Le développement de la ville, l'amélioration du patrimoine communal, un partenariat avec les autres collectivités valorisant la population et le territoire martinérois.

La Ville maintient un haut niveau d'investissements, qui sont autant de moyens publics injectés dans le circuit économique local en direction des entreprises, artisans, commerçants et de leurs employés.

À Saint-Martin-d'Hères, même si le vent se lève, il n'y a pour le moment pas d'avis de tempête. La situation financière est saine : dépenses de fonctionnement maîtrisées, fiscalité stabilisée, capacité d'autofinancement préservée, dette très inférieure à celle des villes de même strate.

Nous devons cette situation à des années de gestion intelligente et à une vigilance de chaque instant.

Le budget 2014 s'inscrit donc dans la continuité d'une dynamique qui se traduit au quotidien en termes de progrès social ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE

## Les enjeux énergétiques futurs pour notre agglomération



Thierry Semanaz

L'existence d'un réseau de chaleur intercommunal (Compagnie de chauffage) permet de répondre efficacement à des préoccupations plus que jamais d'actualité en matière sociale et environnementale. En effet, l'interconnexion de plusieurs sources de chaleurs ainsi que l'emploi de différentes sources énergétiques permettent d'assurer la sûreté et la pérennité de la fourniture de chaleur, protégeant ainsi la population des risques de pénurie et de spéculation inhérents à un marché mondial non régulé.

Cela permet également de privilégier les énergies renou-

velables ainsi que de transformer en chaleur l'incinération des déchets.

Cela permet enfin, grâce à l'utilisation de diverses sources énergétiques, de maîtriser les coûts de l'énergie délivrée aux usagers.

L'ensemble de ces qualités ne peuvent reposer que sur une gestion publique du réseau de chaleur, qui permet de placer cette compétence hors du champ de la concurrence et de la recherche de profit.

Aussi, nous affichons clairement notre volonté d'aboutir à la mise en œuvre d'un service public non délégué pour la prochaine gestion du chauffage urbain dans l'agglomération grenobloise ♦

■ GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

## Oui, nous avons voté contre le budget 2014 !



Philippe Serre

Le groupe socialiste et divers gauche a voté contre le budget 2014 parce qu'il est injuste et qu'il ne permet pas de proposer une amélioration du service public. La commune de Saint-Martin-d'Hères a des moyens financiers indécents. Des dizaines de millions d'euros sont placés ! En plus de ne pas entendre notre groupe sur la baisse de la fiscalité et l'effort sur la petite enfance, la jeunesse, l'éducation et la sécurité, les élus communistes n'ont pas dit la vérité sur ce budget. Elle est cruelle : 4 fois moins de crédits pour la maintenance dans les écoles ! Pas assez

d'argent au CCAS pour s'occuper, notamment, des personnes en fragilité ou âgées ! Et un programme d'investissement qui n'est qu'une accumulation d'effets d'annonce. Ce budget n'est pas bon pour les Martinérois. Depuis 3 ans nous dénonçons cette logique. Nous n'avons pas voté les taux d'imposition en 2013. Cette année, clairement, c'est le budget tout entier que nous n'avons pas voté ! ♦

■ GROUPE PRG/MRC

## Une bonne année à vous et pour notre ville



Ahmed Meité

Nous formulons pour vous et vos proches, des vœux pour une meilleure année dans votre vie personnelle.

Nous pensons aussi à notre ville. Nous avons toujours eu le souci de contribuer à son avancée, d'agir au service de tous ses habitants.

Notre ville doit continuer à être ce rempart protecteur contre les effets néfastes de la crise économique et sociale. Notre vœu est donc clair : que les collectivités ne soient pas enfermées dans la réduction drastique de leurs dépenses et la diminution de leur offre de services publics.

Au moment où le gouvernement engage une remise à plat de la fiscalité, cette attente doit être entendue.

Elle passe par une contribution réelle du capital financier. À cette aune, nos attentes trouveraient aisément leur concrétisation ♦

■ FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE HIP-HOP

# Promouvoir la création

Vendredi 21 février, L'heure bleue accueille le 11<sup>e</sup> Festival international de danse hip-hop. Sur scène, dix groupes amateurs venus de tous horizons présenteront leur travail avant de laisser place au spectacle de la compagnie Styl'O'Styl, *Fragments chorégraphiques*.



© DR

**Lan**

**Party**

La MJC Pont-du-Sonnant propose un week-end Lan Party (jeux PC en réseau), du vendredi 28 février à 20 h au dimanche 2 mars à 15 h, dans la salle polyvalente de la maison de quartier Gabriel-Péri.

Au programme : Call of Duty, Quake area, Trackmania...

En complément de la Lan Party, des ateliers d'initiation en famille seront proposés dans la bibliothèque.

Inscriptions en ligne sur <http://grelan.free.fr/> ou à la MJC. Tarifs : 10 € (5 € si adhésion à la MJC). Infos :

04 38 37 14 68, 06 30 90 08 74, [grelan38@gmail.com](mailto:grelan38@gmail.com) ◆

La danse hip-hop est à l'image de la société dans laquelle elle trouve son ancrage : en perpétuelle mouvance, en constante évolution. Danseurs et chorégraphes puisent dans l'environnement qui les entoure, s'approprient d'autres disciplines, comme la danse contemporaine, pour laisser libre cours à l'invention et la création, en toute liberté. Cette liberté – n'oublions pas que la danse hip-hop, mais aussi le Rap et le graff sont nés il y a plus de quarante ans dans les quartiers populaires des Etats-Unis, sur le terreau d'une jeunesse laissée pour compte et revendicative –, donne lieu à une diversité de styles (ragga jam, break, krump, popping, boogaloo...), d'esthétiques et d'interprétation.

La soirée consacrée à la diffusion des groupes amateurs propose de donner à voir au public tout un pan de cette richesse artistique, de cette culture

urbaine désormais bien implantée dans les salles de danse.

**Dix groupes amateurs**

Les groupes amateurs de l'agglomération grenobloise avaient jusqu'au 20 janvier pour envoyer une vidéo de sélection. Au total, ils sont vingt-cinq à avoir répondu. Dix d'entre eux ont été sélectionnés et seront à découvrir à L'heure bleue le vendredi 21 février. Chaque formation présentera une chorégraphie parfaitement maîtrisée de trois minutes. Sur les planches, Saint-Martin-d'Hères sera représentée avec talent par l'association locale Citadanse dirigée par les danseurs Hachemi Manaa et Sylvain Nlend. « Cette soirée permet à des jeunes de se produire sur scène. C'est d'autant plus important pour eux que la plupart n'ont pas d'espace pour montrer leur travail. En seconde partie de soirée, ils sont invités à découvrir une chorégra-

phie professionnelle », explique Anne-Marie Astier, directrice artistique du Festival. « Les groupes amateurs attendent cette soirée comme un événement. Ils sont conscients de la valeur de ce que leur propose le festival, se produire dans une des plus belles salles de la grande agglomération, et se sentent valorisés. »

**Fragments chorégraphiques**

En seconde partie de soirée, la compagnie professionnelle régionale Styl'O'Styl présentera *Fragments chorégraphiques*, une création de Redouane Gadamy\*. Sur scène, trois danseurs, un musicien, un arbre. Le public s'imprègne de la musique en même temps qu'il voit les corps évoluer, se libérer de leurs contraintes : « La "fragmentation" est le processus de création qui va nous mener à expérimenter le corps et la musique à travers le prisme de la

dissociation. La musique hybride, élaborée en fonction du mouvement proposé, nous fait voyager de l'état naturel sensoriel à l'état électronique, tout en veillant à maintenir fort le lien étroit entre musique et danse, métaphore de l'harmonie authentique » ◆ NP

\*Danseur et chorégraphe, Redouane Gadamy participe au développement du hip-hop en France. Il intervient, entre autres, au Centre national de la danse à Pantin et au Centre de culture contemporaine de Barcelone.

◆ **Festival hip-hop**  
Vendredi 21 février à 20 h 30  
L'heure bleue  
◆ Billets d'entrée en vente à la Fnac (0 892 68 36 22), tarif unique : 10 €.  
◆ Pour découvrir l'intégralité du festival, rendez-vous sur le site : [www.rencontresdeladanse.com](http://www.rencontresdeladanse.com)

**Club**

**Lecture**

Envie de partager vos lectures, de découvrir les ouvrages que d'autres ont lus ? Le club lecture de la bibliothèque Gabriel-Péri vous donne rendez-vous les mercredis 19 février et 2 avril, de 18 h 15 à 20 h ◆

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

**CINÉMATÉLIER ANIMALIER**

Ouverts aux 7/12 ans, les Cinémateliers permettent de découvrir la richesse et la diversité du 7<sup>e</sup> art à travers des approches thématiques, actives et ludiques... Du mois de janvier au mois de mars, Mon Ciné propose le thème "Des acteurs de cinéma extraordinaires : les animaux".

**Prochain rendez-vous mercredi 19 février** : "Les mystères du célèbre oiseau des villes" avec les projections du film d'animation **LA VIEILLE DAME ET LES PIGEONS**, de Sylvain Chomet

et le documentaire **LES PIGEONS DU SQUARE**, de Jean Painlevé. Séance suivie d'une rencontre avec un animateur de la Ligue de protection des oiseaux. Renseignements et inscriptions au 04 76 54 64 55 ◆



■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

C'est tout plat, c'est rond et c'est bon !

**DREAM RIVER de Bill Callahan**

La voix en avant, poésies en anglais, dans une chambre d'un motel près d'une longue route américaine. Tout près de là, l'eau d'une rivière sur les cailloux, mélodies, rythmes, ambiance des grands espaces du folk rock américain.

**TARTES de Frédéric Anton**

Quel superbe voyage visuel et gustatif nous proposent les auteurs de ce livre magnifiquement et simplement mis en page. Page après page, tarte après tarte, sucré après salé ou l'inverse si vous

voulez, nous découvrons l'infinité des possibles culinaires. Bon voyage et à vos plaques.

**VIOLON TRADITIONNEL Auto-édité**

Jean-Luc Joseph, photographe passionné du noir et blanc, fin connaisseur du Val d'Arly et de ses habitants, Patrick Mazellier, violoniste et formateur, transmetteur de traditions folk en Dauphiné, Ardèche et Savoie, nous proposent ce livre pédagogique, sensible et documenté, avec des mélodies commentées (CD inclus) ◆

■ FRANCE CADET

# Quand l'art et les sciences s'entremêlent

France Cadet est une artiste française qui explore la robotique et les nouveaux média. Elle présente son expo *Robot mon amour* à l'espace Vallès qui comporte notamment une série de photographies la mettant en scène dans la peau d'une créature mi-femme mi-robot. Entretien.

**SMH Mensuel :** Après une formation initiale en mathématiques et physique, vous avez choisi de vous orienter vers l'art et la création. Pouvez-vous nous expliquer la relation qui existe entre votre approche scientifique et votre travail artistique ?

**France Cadet :** J'ai toujours été passionnée par le fonctionnement du monde et de l'être humain. Enfant, je démontais mes jouets pour comprendre comment ils fonctionnaient. C'est dans cet esprit que j'ai débuté des études scientifiques avant d'intégrer une école d'arts. Aujourd'hui, mon travail artistique et mon intérêt pour les sciences s'entremêlent. Ce qui m'attire, c'est la relation entre l'homme, l'animal et la machine, entre l'humain et l'artificiel. Par ailleurs, depuis le début de ma carrière, je développe des systèmes interactifs pour mettre en relation le public avec mes œuvres. J'use donc des sciences pour créer.

**Les avancées technologiques, notamment en matière de robotique, sont l'objet de tous les fantasmes. Selon vous, il convient d'en être admiratif ou anxieux ?**

Je m'intéresse beaucoup aux évolutions des biotechnologies et aux conséquences qui en résultent. Pour autant, je n'ai ni de vision manichéenne ni une approche militante



Photo © France Cadet

concernant le clonage, l'utilisation de robot ou encore l'eugénisme. Si je trouve que les avancées technologiques sont fantastiques, et même poétiques parfois, il existe une peur légitime quant à la technologie qui échapperait à son créateur comme dans la pièce de théâtre *R.U.R* de Karel Čapek (auteur tchèque du début du XX<sup>e</sup> siècle à qui on doit le mot robot,

ndlr). C'est d'ailleurs pour cette raison que j'utilise l'ironie pour traiter ces sujets avec un peu de distance. À travers mes œuvres, mon souhait est avant tout de donner des pistes de lecture au public pour qu'il puisse se saisir du débat et avoir sa propre opinion.

**Présentez-nous votre exposition *Robot mon amour* que le public**

**martinérois pourra découvrir à l'espace Vallès du 30 janvier au 8 mars...**

Cette exposition permettra aux visiteurs de découvrir mon univers artistique à travers des œuvres extraites de différentes expositions. Je présenterai notamment une série de seize photos, dont deux sont interactives, dans lesquelles je me mets en scène ironiquement dans des représentations de type science-fiction. Le public pourra également "rencontrer" Nemo, le robot poisson qui nage imperturbablement à l'intérieur de l'écran qui représente son aquarium, *Gaude Mihi*, le robot à bascule et deux trophées de chasse où les chiens robots grognent à mesure que le spectateur s'en approche. Il y aura également une création originale : une projection holographique. D'autres œuvres interactives seront également visibles dans cette exposition qui explore les frontières entre le naturel et l'artificiel ♦

Propos recueillis par EM

• France Cadet, *Robot mon amour*  
Exposition du jeudi 30 janvier au samedi 8 mars.  
À l'espace Vallès, du mardi au samedi, de 15 h à 19 h.

■ EXPOSITION

## Violon d'Ingres

La bibliothèque Paul-Langevin accueillera une exposition de photographies du 18 février au 8 mars autour du recueil *Violon traditionnel*, livre-CD réalisé par Jean-Luc Joseph et Patrick Mazellier, deux passionnés de l'instrument à cordes.



**L**orsque Patrick Mazellier, professeur de violon traditionnel et ethnomusicologue, a évoqué l'idée de pu-

blier un recueil de partitions pour ses élèves, Jean-Luc Joseph, photographe, a d'emblée été séduit. Portraitiste, fasciné par les musiciens et le monde rural à la montagne, il avait déjà rencontré de nombreux "violoneux" dans le Val d'Arly. Fruit d'une longue collaboration – Jean-Luc Joseph est le photographe officiel du groupe Rural Café de Patrick Mazellier et il pratique le violon auprès de ce dernier – cet ouvrage remet au goût du jour trente-cinq mélodies collectées par Patrick Mazellier dans l'arc alpin et le Vivarais (actuellement l'Ardèche) qui avaient sombré dans l'oubli dans les années

1980. Ce livre-CD décrit douze familles de danses traditionnelles dans les bals folks (polka, mazurka, valse...), trois danses de nos régions (le rigodon du Dauphiné, la contredanse de Savoie et la bourrée du Vivarais) et met en exergue les gestes, techniques et habitudes des musiciens : jeu en double corde, jeu d'archet... Jean-Luc Joseph, adepte de l'argentique et du noir et blanc, a également réalisé pour l'occasion des photographies numériques et en couleurs. Fidèle à son approche humaine, il a souhaité restituer dans ses clichés « *la connivence, la complicité, la proximité, le partage de certaines va-*

*leurs, dont l'humilité (...), en harmonie avec le monde de la musique traditionnelle et son mode de transmission verbal ou oral : tout passe par la voix, le contact direct.* » Cette exposition livre le témoignage d'une culture musicale populaire bien vivante, formidable vecteur de lien social ♦ EC

• **Rencontre musicale**  
avec Patrick Mazellier sur le thème "Des folkloristes aux collectes contemporaines, de la tradition au revivalisme". Mercredi 19 février à 18 h, bibliothèque P.-Langevin.

Comédie

Musicale

Samedi 8 février à 20 h, à L'heure bleue, la Fédération de l'Isère du Secours populaire français propose de (re)découvrir l'œuvre de Victor Hugo, *Les misérables*, à travers la comédie musicale interprétée par la Compagnie vocale (50 choristes et solistes et six musiciens). Ce spectacle au profit des actions de solidarité célèbre le début de la campagne "Le printemps de la solidarité mondiale".

- Tout public à partir de 6 ans.
- Tarifs : 22 €, 18 € (étudiants, demandeurs d'emploi), 12 € (enfants).
- Renseignements et billetterie : Secours populaire, 04 76 23 64 30 ♦

■ RING MARTINÉROIS

# Les boxeuses ont du punch !

Longtemps réservé à la gent masculine, la boxe anglaise est désormais bel et bien un sport mixte. Ainsi en est-il du Ring martinérois. Tout au long de la semaine, dans une ambiance travailleuse et conviviale, garçons et filles pratiquent le noble art de concert, sous la houlette de Karim Dahmasi, leur entraîneur.



*but je suis venue pour travailler mon cardio. En même temps, au lycée je n'arrivais pas à déstresser. La boxe m'a permis de me défouler, d'évacuer toutes les énergies, les bonnes comme les mauvaises.* » Sans compter les qualités que la discipline permet de développer : « *Il faut allier rapidité et spontanéité, avoir un moral d'acier, s'astreindre à une bonne hygiène sportive et alimentaire !* » Léa, 13 ans, a suivi son grand frère « à la salle ». Depuis la rentrée elle vient s'entraîner pour « *s'alléger l'esprit et le corps* », et ça marche ! À 58 ans, Fabienne est la doyenne des féminines du club. Après qu'une maladie l'ait contrainte à renoncer à la boxe française, la Martinéroise a mis sept ans avant de franchir à nouveau une salle de sport. « *Quand j'ai rencontré Karim, j'étais en fauteuil roulant. Il m'a dit "puisque tu ne peux plus faire de boxe française, mets toi à la boxe anglaise ! Depuis, j'ai appris un nouveau sport et démarré une deuxième vie* ». Etudiante, Carla a découvert le Ring martinérois il y a deux ans. Venue au départ « *voir un ami s'entraîner* », elle a, comme les autres, laissé la magie opérer. Karim Dahmasi lui a proposé d'essayer... « *La bonne ambiance et le travail avec les garçons font que j'ai tout de suite accroché. C'est un autre monde ici. Et puis ça me permet de relâcher la pression.* » Séduite à l'idée de se mesurer aux autres, Carla, 18 ans, se lancera dans la compétition dès la saison prochaine et partagera ses temps de loisirs entre les entraînements et les cours de danse qu'elle pratique régulièrement ♦ NP

Association sportive Ring martinérois  
Espace sportif Edmond-Inebria  
avenue Zella-Mehlis  
Tél. 06 59 14 60 90  
Courriel : asdrm.rami@live.fr

Sur les murs recouverts de photos, Mohamed Ali, Mike Tyson, ou encore les frères Tiozzo côtoient les clichés qui ont fait l'histoire, petite et grande, du club, comme Franck Nicotra, qui fit la gloire de l'association dans les années 1990. Les filles, parmi lesquelles Anne-Sophie Mathis, huit fois championne du monde WBA par K.O., occupent également un bel espace. Sur le ring, le travail à deux bat son plein. À tour de rôle, les combattants enchaînent les coups, ajustent leurs mouvements, cherchent la faille... Dans le même temps, les sacs de frappe subissent les assauts répétés et convaincants des boxeuses et des boxeurs concentrés. À l'étage, des

boxeurs, mais aussi des jeunes filles et des mamans s'attellent au renforcement musculaire et travaillent leur endurance. Nous sommes au Ring martinérois, l'association présidée par Chaïb Rami et, comme toujours, l'ambiance est au beau fixe.

■ Les filles du Ring

Sport "viril" par excellence, la boxe se fait gracieuse au féminin. Mais que l'on ne s'y trompe pas !, les filles ont les poings assurés et ne manquent ni de punch, ni de rapidité d'exécution. À l'instar de Betül qui s'est lancée dans la discipline à l'âge de treize ans, après avoir vu un combat de Mohamed Ali. Venue à Saint-Martin-d'Hères pour ses études, elle est

adhérente au club depuis septembre, reprend du service après une pause forcée de trois ans pour raisons de santé. Heureuse de pouvoir à nouveau enfile les gants, elle confie tenir sa force de son poing droit, particulièrement puissant. « *J'étais dans un club en Haute-Savoie, je faisais de la compétition, des galas... Pendant cinq ans j'ai été la seule fille à m'entraîner avec des pros. Du coup, je boxe comme un homme !* » Au plaisir d'affronter un adversaire, Betül trouve également dans la boxe une réponse à son trop plein d'énergie : « *Ça me défoule, me vide l'esprit.* » Il en va de même pour Késia, 20 ans. Nageuse, monitrice de snowboard au Guc, elle s'est lancée dans la boxe il y a deux ans. « *Au dé-*

■ RUGBY : PERPIGNAN AU STADE ROBERT-BARRAN



Samedi 24 janvier, dirigeants de SMH rugby et élus municipaux ont accueilli les rugbymen de l'USAP (Union sportive arlequins Perpignan-Roussillon), le temps d'un entraînement sur le stade Robert-Barran en prévision de la rencontre de l'après-midi les opposant au FCG dans le cadre de la 17<sup>e</sup> journée du Top 14. Les plus de 8 900 spectateurs ayant pris place dans les gradins du stade Lesdiguières ont assisté à la victoire des Grenoblois sur les Perpignanais sur un score de 25 à 19. Ce succès a permis à l'équipe de Grenoble de rentrer dans le Top 4 avant le prochain match qui les opposera à Bordeaux-Bègles le 7 février ♦

■ BELLE ENTRÉE EN COMPÉTITION POUR LES "GYM"



Le gymnase Jean-Pierre-Boy a accueilli la première compétition départementale Ufolep de gymnastique organisée par l'ESSM les 18 et 19 janvier. Durant tout le week-end, 450 gymnastes réparties en 74 équipes se sont présentées aux différents agrès. L'ESSM gymnastique a réalisé d'excellents résultats en équipe avec trois premières places : équipe de niveau 7 (7-10 ans), équipe de niveau 7 (9-14 ans) et équipe de niveau 8 (9-14 ans). À noter également la 5<sup>e</sup> place décrochée par l'équipe de niveau 8 (7-10 ans) et une belle première place en individuel pour Nora Tagui (niveau 7, 7-10 ans) ♦

Agenda

BASKET

CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES  
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.  
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en excellence.

FOOT

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule E.  
CHAMPIONNAT DE L'ISERE UOP en promotion d'excellence, poule A.  
ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1<sup>ère</sup> division, poule A.  
ATS en 2<sup>e</sup> division, poule A.

HAND

CHAMPIONNAT DE FRANCE GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.  
LIGUE DAUPHINÉ-SAVOIE GSMH Guc 2 masculin en pré-nationale, poule unique

RUGBY

COMITE DES ALPES SMH rugby 1 en championnat honneur inter-régional, poule 2.

VOLLEY

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHONE-ALPES Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

Samedi 8 février

HAND

Belfort > GSMH Guc  
BASKET St-Martin/St-Michel de Maurienne > ESSM masc.

Dimanche 9 février

HAND

GSMH Guc 2 > Thonon

BASKET

ESSM fém. > Tullins

VOLLEY

ESSM fém. > St-Maurice sur Dargoire

RUGBY

SMH rugby > Veyle-Saône

Samedi 15 février

HAND

GSMH Guc > Sarrebourg Livron

BASKET

ESSM masc. > Eybens-Poisat

FOOT

Bords de Saône > ASM 1

Dimanche 16 février

BASKET

Eybens-Poisat > ESSM fém.

■ XXII<sup>e</sup> JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

# En route pour Sotchi

Maurice Manificat en ski de fond, Marie Dorin-Habert, Anaïs Bescond et Anaïs Chevalier en biathlon, tous quatre étudiants au Domaine universitaire, participent aux Jeux olympiques d'hiver de Sotchi (Russie), du 7 au 23 février.



► Maurice Manificat

Ils l'ont tous espéré et se sont entraînés dur pour cela. Une fois les dernières épreuves qualificatives de la Coupe du monde achevées, le verdict est tombé mercredi 22 janvier par un communiqué de la commission consultative de sélections olympiques délivrant une première liste de 90 athlètes français retenus pour les 22<sup>e</sup> JO d'hiver. Parmi eux, Maurice Manificat et Marie Dorin-Habert, déjà sélectionnés à Vancouver (Canada) en 2010, Anaïs Bescond et Anaïs Chevalier, pour qui ce sera leur première sélection olympique, ont obtenu leur billet pour Sotchi. Tous quatre ont en commun de mener de pair leurs études universitaires au campus, à l'Université Joseph-Fourier, et le ski de haut niveau.

**Ski et études**

« Je suis arrivé à l'université en septembre 2005 pour entreprendre une

licence de biologie et j'ai été un des premiers étudiants à intégrer le programme Inter'Val spécifique aux skieurs de haut niveau », explique le fondeur international, Maurice Manificat. « En ski, les compétitions se déroulent principalement en hiver, c'est pourquoi, sans ce dispositif, il serait pratiquement impossible de poursuivre des études. Nous bénéficions d'une scolarité à la carte, individualisée et en partie à distance. J'ai ainsi obtenu ma licence en six ans et je continue désormais mon cursus en Master 1, en biologie moléculaire et cellulaire », précise-t-il. Côté compétition, à 27 ans, le skieur de fond aligne un palmarès international déjà conséquent avec plusieurs titres en Coupe du monde et une 4<sup>e</sup> place en relais aux JO de Vancouver en 2010. Tout auréolé de sa dernière victoire au 30 km libre de Davos (Suisse) en Coupe du monde, le 14 décembre der-

nier, et après un stage de préparation de quatorze jours à Prémanon (Jura) au Centre national de ski nordique, Maurice Manificat est à présent affûté pour afficher ses prétentions de conquête dans les montagnes du Caucase. « Je suis un coureur de distance, et bien qu'outsider, j'ai des espoirs de médailles au skiathlon qui se court sur 30 kilomètres ainsi qu'au 50 kilomètres, départ groupé. »

**Biathlon**

Combinant deux disciplines, le ski de fond et le tir à la carabine de petit calibre, cinq épreuves de biathlon féminin sont inscrites au programme de ces Jeux olympiques d'hiver : la course individuelle, le sprint, la course poursuite, la course départ en ligne, le relais et le relais mixte. Parmi la sélection féminine française forte de six athlètes, trois sont étudiantes au campus de Saint-Martin-d'hères,



► Marie Dorin-Habert



► Anaïs Chevalier



► Anaïs Bescond

à l'Ufraps (Unité de formation et de recherche en activités physiques et sportives). Parmi elles, Marie Dorin-Habert avait déjà ramené une médaille d'argent et une de bronze aux JO de Vancouver en 2010 et Anaïs Bescond a décroché son premier podium en Coupe du monde avec une victoire en sprint dames à Antholz en Italie, le 16 janvier dernier. Quant à la prometteuse Anaïs Chevalier, 21 ans, elle est championne d'Europe juniors en individuel et relais mixte ♦ FR

■ **TAEKWONDO : TROIS MÉDAILLES**



Huit jeunes athlètes du club local de taekwondo ont participé au championnat de France cadets et espoirs les 11 et 12 janvier à Monaco. Ilyes Belhadji, seize ans, membre de l'équipe de France et champion de France en titre, décroche de nouveau le maillot tricolore en catégorie espoirs moins de 68 kg. Chez les cadettes, Emma Griotto, déjà habituée des podiums nationaux, accroche la médaille d'argent à son cou et Imène Brikh remporte la médaille de bronze pour sa première participation à cette compétition ♦

■ **EMS HIVER' SPORTS ACTIVITÉS POUR TOUS**

Pour les jeunes de 6 à 14 ans  
- Stages sportifs variés : natation, gymnastique sportive, yoga, tir à l'arc, foot-hand-basket, judo, cirque, badminton-tennis de table, ski alpin, biathlon-raquettes à neige. Du lundi 3 au vendredi 7 mars et du lundi 10 au vendredi 14 mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Ski alpin, biathlon-raquettes : de 9 h 30 à 16 h 30.  
- Inscriptions obligatoires au service des sports, 135 avenue Ambroise-Croizat (mairie-annexe 2), du lundi 17 au vendredi 21 février, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88 ♦

■ **EMS GLISSE**



Le temps d'un après-midi ensoleillé, les jeunes Martinérois âgés de 9 à 17 ans ont découvert les pentes enneigées de la station du Collet d'Allevard. Cette saison, huit sorties de ski al-

pin et de snowboard sont organisées par le service municipal des sports. Quelques places sont encore disponibles pour les sorties des 12, 19 et 26 février ♦

**FOOT**  
UOP > Vallée de la Gresse  
ASM 2  
> Belledonne-Grésivaudan  
ASM 3 > ATS  
**RUGBY**  
Nantua/Haut-Bugey  
> SMH rugby  
Samedi  
22 février  
**HAND**  
Villefranche-Beaujolais  
> GSMH Guc  
**BASKET**  
St-Egrève  
> ESSM masc.  
**VOLLEY**  
Claix > ESSM fém.  
Dimanche  
23 février  
**HAND**  
GSMH Guc 2  
> Sallanches  
**BASKET**  
ESSM fém. > Portes-les-Valence  
**FOOT**  
ASM 1 > Bourg de Péage  
UOP > Tour St-Clair Eybens > ASM 2  
ATS > St-Georges de Commiers  
**RUGBY**  
SMH rugby  
> Vaulnaveys  
Samedi 1<sup>er</sup> mars  
**BASKET**  
ESSM masc.  
> Portes de l'Isère  
Dimanche 2 mars  
**BASKET**  
Le Versoud  
> ESSM fém.  
**VOLLEY**  
ESSM fém. > Vallée de la Gresse  
**FOOT**  
St-Paul les trois Châteaux > ASM 1

**Lieux et heures des rencontres**

**BASKET**  
ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.  
ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.  
**FOOT**  
Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.  
ASM (Association sportive martinéroise) au stade Benoît-Franchon et au stade Just-Fontaine.  
UOP au stade Victor-Hugo.  
ATS au stade Auguste-Delaune.  
**HAND**  
GSMH Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.  
GSMH Guc 2 masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 18 h  
**RUGBY**  
SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.  
**VOLLEY**  
ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h ♦

■ CRÉATIVITÉ ET TIC

# Place aux projets !

La 12<sup>e</sup> édition du concours Créativité et Tic (Technologies de l'information et de la communication), portée par la Ville et la MJC Pont-du-Sonnant, se profile. À la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi) et dans les ateliers périscolaires, adultes et enfants s'activent.



► Séance de prise de vue avec Paul Petit, cinéaste, à l'école Condorcet.

est pour moi l'occasion de développer chez eux une éducation à la représentation de l'image et d'exercer leur intelligence. » Quitte à partir de ces clichés pour mieux les appréhender. Privilégiant le travail collectif et participatif, Paul Petit travaille avec les instituteurs et l'équipe du PEL (Projet éducatif local) avant de réaliser un brainstorming avec les enfants. Les idées fusent et le sujet du film surgit, dans la joie et la bonne humeur. Place ensuite aux esquisses de dessins. Après la première séance, les apprentis cinéastes s'initient à la photographie, à la prise de son et à la vidéo. Pour Paul Petit, partisan d'une démocratisation de la pratique du cinéma, l'aspect technique doit être considéré comme un simple outil dont il faut s'emparer pour laisser libre cours à sa créativité.

**De Saint-Just à Voltaire en passant par Condorcet**

À l'école Saint-Just, en collaboration avec le secteur patrimoine, les enfants ont joué aux enquêteurs en interviewant des adultes, d'anciens élèves de l'école et en collectant des archives pour découvrir l'histoire du célèbre révolutionnaire. À l'école Voltaire, le film d'horreur était à l'honneur. « J'ai filmé dans l'obscurité les personnages sortis de leur imaginaire pour que les enfants se confrontent à leurs frayeurs et leur montrer que l'on a peur de ce que l'on ne voit pas », explique Paul Petit. À Condorcet, les élèves ont pu imaginer l'école de leurs rêves : la salle de classe s'est parfois déplacée sur le terrain de foot et les cours ont pris des allures de concert de rap ! ♦ EC

À la Mise, les jardiniers peaufinent le blog Chantegraine, dédié au jardin collectif. Créé en 2009, le jardin réunit retraités et personnes en insertion professionnelle qui cultivent fruits et légumes sur 100 m<sup>2</sup> de parcelles situées à Victor Hugo I et II et Colette-Besson. Destiné à favoriser le lien social, il permet aussi de valoriser les compétences des participants et de développer le savoir-être. Le blog a pour vocation de « mettre en avant les activités du jardin, de sensibiliser les jardiniers à l'outil informatique et leur permettre

de découvrir les infrastructures de la ville », explique Nathalie Dugué, conseillère en économie sociale et familiale à la Mise et référente pour le blog. Chantegraine présente les cultures, les aspects techniques de jardinage, des recettes de cuisine et les événements initiés par la Ville auxquels participe la structure (Semaine du développement durable, Semaine du goût...).

Deux fois par mois, les jardiniers s'attellent à la réalisation du blog, à la bibliothèque Paul-Langevin et à la Mise. Pour Salvatore, d'origine ita-

lienne, « c'est une expérience importante, j'apprends à la fois le français et à taper sur l'ordinateur. » Cette année, le blog proposera des vidéos montrant les multiples activités du jardin.

**Cinéastes en herbe**

Chez les écoliers, c'est l'effervescence ! Paul Petit, cinéaste, de l'association Émergences, encadre des ateliers périscolaires dans les écoles élémentaires : « Les enfants de la génération actuelle baignent dans une culture visuelle, qui véhicule de nombreux clichés. Participer à ces ateliers

■ CONCOURS

## Mode d'emploi

**Avis aux amateurs de nouvelles technologies ! Il est encore temps de s'inscrire. Petit rappel des modalités et des critères de sélection.**

Le concours a pour but de susciter l'envie de la découverte d'Internet et du multimédia et de favoriser la maîtrise des Tic pour communiquer ses passions. Il s'adresse aux écoles maternelles et élémentaires, aux collèges et lycées, aux centres de loisirs et aux structures périscolaires, à tous les jeunes et adultes adhérents à une Maison des jeunes et de la culture (MJC) ou en relation avec le Pôle jeunesse, les bibliothèques,

le centre Erik-Satie, l'espace Vallès, Mon Ciné ou le secteur patrimoine, et aux adultes en lien avec le CCAS. Cette année, quatre thèmes ont été retenus : le recyclage, vivre son quartier, les 10 mots en Rhône-Alpes 2014 dans le cadre de la Semaine de la langue française (ambiancer, à tire-larigot, charivari, s'enliver, faribole, hurluberlu, ouf, timbré, tohu-bohu, zigzag) et un thème libre. Pour participer, les candidats pourront pré-

sender jusqu'au 25 avril 2014 à midi une production numérique associant texte, image et son (site web, blog, cédérom, vidéo...) n'excédant pas sept minutes. Le jury prendra en compte les critères suivants : l'originalité, l'esthétique, la qualité technique, l'intérêt pédagogique et la communication. Les résultats seront proclamés vendredi 20 juin à Mon Ciné ♦ EC



**Concours**

**Créativité et Tic**

Pour plus de renseignements et obtenir le règlement complet, rendez-vous sur [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr) ♦

■ CHRISTINE LAURENT-THIÉBAUT



**Mathématicienne émérite**

Christine Laurent-Thiébaud, professeure à l'université Joseph-Fourier et chercheuse en mathématiques, a reçu en décembre dernier les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, consécration d'une carrière reconnue au plan international.

Lorsqu'elle était collégienne, Christine Laurent-Thiébaud s'ingéniait à trouver des solutions plus simples que celles de son professeur de mathématiques en géométrie. Après avoir suivi l'École normale d'instituteurs, elle découvre très vite que sa destinée professionnelle est ailleurs. Agrégée de

mathématiques, diplômée de l'École normale supérieure (ENS) de Fontenay-aux-Roses et formée auprès de Pierre Dolbeault, Christine Laurent-Thiébaud a rédigé sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle sur le thème de l'analyse complexe de plusieurs variables, discipline au carrefour de l'analyse, de la géométrie et de la topologie. En langage moins savant, cela signifie étudier les fonctions de plusieurs nombres complexes donc travailler dans des domaines de dimension réelle, au moins 4 (autrement dit, au-delà de la 3<sup>e</sup> dimension !).

Déterminée, cette éminente scientifique exerce un métier où la parité n'est pas de mise : « *Je fais partie des 6 % de femmes enseignants-chercheurs en mathématiques fondamentales en France.* »

Si le chercheur est souvent associé à une personne recluse dans son bureau, enfermée dans

sa bulle et coupée des contingences du réel, avec Christine Laurent-Thiébaud, ce cliché vole en éclats : « *Le contact humain, l'échange sont pour moi très importants, notamment lorsque je collabore avec d'autres chercheurs dans le cadre de mes publications et lors de participations à des colloques* », explique-t-elle. Cette dernière a d'ailleurs occupé des fonctions de direction pendant plusieurs années. De 1999 à 2002, elle a dirigé l'institut Fourier, le laboratoire de mathématiques fondamentales de Grenoble, unité mixte de recherche qui dépend de l'université Joseph-Fourier et du CNRS. Elle a également dirigé l'UFR de mathématiques pendant plusieurs années.

Actuellement, elle se consacre exclusivement à l'enseignement et à la recherche. Professeure des universités, elle enseigne jusqu'au Master 2 et prépare les futurs candidats au Capes (Certificat d'aptitude au professorat du second degré). « *J'aime transmettre le savoir, apprendre aux élèves l'élégance d'une démonstration, qui relève un peu d'une démarche artistique. J'ai la chance d'exercer un métier qui m'amuse, me procure une liberté totale et dans lequel je m'épanouis.* »

En apprenant qu'elle allait recevoir la Légion d'honneur, sa première réaction fut l'étonnement, estimant qu'elle avait seulement accompli le travail qui est le sien. Cette récompense, Christine Laurent-Thiébaud a souhaité la dédier à son père, qui a fait carrière dans l'armée, et à son grand-père, qui a reçu la même distinction pour sa contribution à la guerre de 1914-1918. À 60 ans, elle pourrait partir à la retraite mais sa décision n'est pas encore prise. Et quand bien même, le jour où elle quittera ses fonctions, elle n'exclut pas de continuer ses travaux, tout en s'adonnant à ses passions : le ski de randonnée, le trek et les périples dans le désert ♦ EC

■ ANNE ROBERT-BEJOT



**Dévouée au sport**

Ancienne gymnaste, professeure d'EPS à la retraite, Anne Robert-Bejot a reçu en novembre dernier la médaille de bronze Jeunesse et Sports.

Originaire de Bourgogne, Anne Robert-Bejot s'élance sur le praticable dès ses jeunes années. Très vite, ses aptitudes physiques la conduisent au haut niveau. Elle intègre l'équipe de France junior de gymnastique, se distingue en championnat de France et participe à des compétitions internationales.

Devenue professeure d'EPS, d'abord en collège puis à l'université, elle s'installe à Paris avec son époux, jusqu'au jour où le couple décide de rejoindre la région grenobloise. Quand elle arrive à l'ESSM Gymnastique, en 1982, Anne Robert-Bejot a 32 ans. Entraîneur, elle a consacré vingt ans au club qu'elle quittera en 2003. Forte de son expérience bourguignonne réussie, elle fonde l'école de sport en direction des enfants et choisit de les entraîner. Dans la foulée, elle participe à la création du baby gym et à la formation d'entraîneurs issus du club. La médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports vient ainsi saluer trente-cinq années d'engagement bénévole : « *Le*

*bénévolat fait partie de ma vie depuis l'âge de 14 ans, période où j'ai commencé à entraîner dans mon club d'origine. Cette médaille me touche parce qu'elle a trait au sport, aux enfants. Pendant toutes ces années j'ai beaucoup donné, mais j'ai aussi beaucoup reçu. J'ai eu sur mon chemin de très bons professeurs, j'ai essayé de reproduire ce qu'ils m'ont transmis. Et si j'ai laissé quelques traces, quelques souvenirs, j'ai gagné.* » Anne Robert-Bejot n'a plus remis les pieds sur le praticable depuis plusieurs années, mais cette inconditionnelle du sport qui, à 65 ans, affiche une silhouette svelte et dynamique, ne passe pas un jour sans s'adonner à la pratique sportive. Elle confie aussi être retournée à ses premiers amours : la géologie. Membre de l'association de géologie de l'université inter-âges, elle se charge, entre autres, de trouver des intervenants pour les conférences du mercredi... bénévolement, cela va de soi ♦ NP

■ CLAUDE VELLA



**Poète à la Baudelaire**

Enfant de Saint-Martin-d'Hères, Claude Vella, 44 ans, a publié en 2013 *Chants de plume*. Un recueil de poésie récompensé par la critique.

*[Voici venir l'instant où tout m'est certitude ; Chaque songe surgit comme un ardent espoir ; L'éclat de leur sursaut m'ôte le désespoir ; Adieu mélancolie et vaste solitude !]* Cet extrait du poème *Harmonie de l'espoir*\* est caractéristique de l'écriture au style classique de Claude Vella, un auteur et poète contemporain né à Saint-Martin-d'Hères. Passionné d'art depuis toujours, il découvre l'écriture dans son enfance. « *Je me réveillais en pleine nuit et j'écrivais tout ce qui me passait par la tête en utilisant une petite lampe de poche...* » Scolarisé à "Ambroise-Croizat", puis à "Edouard-Vaillant", le jeune garçon est curieux. Il s'intéresse à la nature et notamment à travers l'objectif de son appareil photo. L'image et les mots s'entremêlent dans son imaginaire. Littérature, photographie, musique également – « *J'ai fondé un groupe de rock à 19 ans* » –, Claude Vella est un "touche-à-tout", un créatif, un artiste. Pourtant, une fois ses études terminées, son travail prendra le dessus sur ses dif-

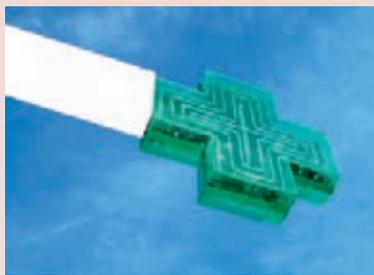
férentes activités. Ce n'est qu'en 2004 qu'il reprendra sa plume. Alors qu'il se retrouve au chômage, Claude Vella se replonge dans l'écriture, sa première passion. « *J'ai fait la connaissance d'un peintre et graveur parisien, Pierre Vella, qui a illustré mes deux premiers recueils de poésie. Je lui dois d'avoir franchi le pas vers la publication.* » Le Martinérois sort en 2011 *À fleur de saison*, récompensé à plusieurs reprises et qui lui permet de recevoir notamment le diplôme de bronze de reconnaissance de l'association de la poésie contemporaine française de Dijon. En 2013, il publie *Chants de plume*, une œuvre une nouvelle fois primée, où il entraîne le lecteur dans les méandres de l'existence. Humble et discret, Claude Vella définit la poésie comme « *des mots où chacun d'entre eux est source de lumière pour l'image du sentiment exprimé.* » ♦ EM

\* *Chants de Plume* publié aux éditions Édilivre-Aparis, 2013 <http://auteur-poeteclaudevella.over-blog.com>

## ■ Urgences

Samu : **15**  
 Centre de secours : **18**  
 Police secours : **17**  
 Police nationale  
 (Hôtel de Grenoble) :  
**04 76 60 40 40**  
 Police nationale (SMH) :  
**04 76 54 62 36**  
 (107 av. Benoît-Franchon,  
 non-stop de 10 h à 17 h 45,  
 du lundi au vendredi)  
 Police municipale :  
**04 56 58 91 81**  
 (8 rue G.-Philippe,  
 du lundi au vendredi de 8 h à  
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)  
 Maison communale :  
**04 76 60 73 73**  
 Hôpital :  
**04 76 76 75 75**  
 Centre municipal  
 de soins infirmiers :  
**04 56 58 91 11**  
 SOS Médecins :  
**04 38 701 701**  
 Taxi banlieue :  
**04 76 54 17 18**  
 Urgence sécurité gaz :  
**0 800 47 33 33 (GrDF)**

## ■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

## ■ Accès aux droits Conciliateur de justice

Conciliateur de justice nommé par le premier président de la Cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, Marc Moret tient des permanences tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un propriétaire, un locataire, une entreprise, un fournisseur... peut solliciter gratuitement le conciliateur de justice. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél. 04 76 60 73 73 ♦

## Le Défenseur des droits

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

## Conseiller juridique

Un conseiller juridique reçoit tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 9 h à 11 h 45, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison communale : 04 76 60 73 73 ♦

## SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
- MJC les Roseaux, Espace Centre :  
27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

## ■ Service Local de Solidarité Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale, et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles.

Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

## ■ Déchetterie

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30\*
- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h\*

\* Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

## ■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦



## ■ Bureaux de poste

**Avenue du 8-Mai-1945** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Place de la République** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Domaine universitaire (avenue centrale)** : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

## ■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

## ■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

## ■ Santé

### Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

## ■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

# CCAS

## Permanences

**Service social Carsat** : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.

**Branche retraite** : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.

**Agent de la sécurité sociale** : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

**Aide sociale légale** : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

**Personnes handicapées** : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : des permanences sont organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

## Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

**Deux possibilités :**

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

## Personnes âgées dépendantes Séjour de vacances protégées

En mai dernier, un groupe de 16 personnes âgées accompagnées par des professionnels de la commune avait mis le cap vers la Grande Motte dans le cadre du séjour VACPAD proposé par le CCAS via son Service de développement de la vie sociale (SDVS). Ce fut l'occasion de "changer d'air" et d'apprécier cette parenthèse de détente loin des soucis de santé, de l'isolement et de la fragilisation qui s'installe petit à petit quand on avance en âge. Ce séjour est aussi l'occasion pour les proches qui ont un rôle d'aide au quotidien de faire une pause dans l'accompagnement et de souffler un peu.

### Séjour printanier

En 2014, le CCAS organise un nouveau séjour de vacances à la Grande Motte, du 19 au 24 mai. Il s'adresse aux personnes âgées isolées et qui ne peuvent partir seules. Huit professionnels du CCAS (aides à domicile, aides-soignantes, infirmières et animateur) sont présents tout au long de cette semaine de dépaysement, de rencontres et de découvertes.

Pris en charge dans des véhicules adaptés, les vacanciers séjournent dans un hébergement accessible, en pension complète, et profitent de cette escapade pour vivre des moments inoubliables en toute sécurité.

### Pré-inscriptions tout au long du mois de février auprès du SDVS.

Tél. 04 56 58 91 40. Le nombre de places est limité à 16 personnes, le tarif varie en fonction des ressources ♦

## Jeunes de 15 à 25 ans

### Se former aux gestes de premiers secours

Le Pôle jeunesse de la Ville organise des formations au PSC1 (Prévention secours civique niveau 1) en direction des jeunes Martinérois âgés de 15 à 25 ans.

La formation est dispensée en une journée (7 h 45-12 h et 13 h 30-17 h 30) à l'ADPC 38, 22 rue Edmond-Rostand (locaux école Voltaire). Des sessions sont programmées les samedis 22 février, 8 mars, 12 avril et 17 mai. Le nombre de places est limité à 12 participants par session. Une caution de 15 euros est demandée à l'inscription.

Renseignements et inscriptions auprès du Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît-Franchon, 04 76 60 90 61 ou 04 76 60 90 70 ♦

## Carte nationale d'identité

### Validité prolongée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, toutes les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs auront une validité de 15 ans (contre 10 ans auparavant). Celles délivrées à des majeurs entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement prolongées de 5 ans : aucune démarche n'est nécessaire, les documents continuent d'être valables bien que la période indiquée au verso soit dépassée.

**Attention** : cette mesure ne concerne que les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures. Celles des mineurs de moins de 18 ans continuent d'avoir une validité limitée à 10 ans ♦

## Concours

### Avis aux porteurs de projets d'éducation par le sport

Depuis 17 ans, l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS) est aux côtés des acteurs de terrain notamment grâce à son concours "Fais-nous rêver-Fondation GDF SUEZ". Parce que les projets des animateurs de terrain sont un vivier de bonnes idées pour favoriser l'éducation des jeunes, l'insertion sociale et professionnelle et le vivre ensemble, l'APELS souhaite mettre en lumière et accompagner ceux qui changent la vie des autres par la pratique de l'activité physique.

- Vous êtes porteur d'un projet d'éducation par le sport ?
- Vous souhaitez intégrer le 1<sup>er</sup> réseau des acteurs de l'éducation par le sport en France ?
- Vous souhaitez être labellisé ?

Alors, il ne vous reste plus qu'à postuler ! Pour cela, rien de plus simple : connectez-vous sur le site Internet [www.apels.org](http://www.apels.org) rubrique "Dispositif Fais-nous rêver" ; téléchargez le guide pratique et le règlement et remplissez en ligne le dossier de candidature.

Pour plus d'informations, contacter l'équipe Fais-nous rêver Rhône-Alpes par mail : [accompagnement.apelsrhonealpes@gmail.com](mailto:accompagnement.apelsrhonealpes@gmail.com) ; par téléphone au 09 66 82 97 68 ♦

## Élections municipales (23 et 30 mars) et européennes (25 mai)

### Inscriptions exceptionnelles

Seules pourront participer aux élections municipales et européennes les personnes qui se sont inscrites avant la date de clôture des listes électorales (31 décembre 2013). Passé ce délai, seules les personnes concernées par les cas suivants pourront demander leur inscription, à savoir :

- Les personnes qui établissent leur domicile dans une autre commune pour un motif professionnel après la clôture des délais d'inscription et les membres de leur famille domiciliés avec elles à la date du changement de domicile.

- Les fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite après la clôture des délais d'inscription ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux à la date de la mutation ou de la mise à la retraite.
- Les militaires renvoyés dans leurs foyers après avoir satisfait à leurs obligations légales d'activité, libérés d'un rappel de classe ou démobilisés après la clôture des délais d'inscription, ainsi que ceux ayant changé de domicile lors de leur retour à la vie civile.
- Les Français(es) remplissant la condition d'âge exigée pour être électeur, après la clôture des délais d'inscription.
- Les Français(es) qui ont acquis la nationalité française par déclaration ou manifestation expresse de volonté et ont été naturalisés après la clôture des délais d'inscription.
- Les Français(es) ayant recouvré l'exercice du droit de vote dont ils avaient été privés par l'effet d'une décision de justice.

**Ces demandes d'inscription doivent être faites auprès du service état civil et doivent être accompagnées des justificatifs nécessaires. Elles sont recevables jusqu'au dixième jour précédant celui du scrutin.**

### Procurations

Si vous ne pouvez pas vous présenter à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez vous y faire représenter par un électeur de votre choix, inscrit sur la liste électorale de Saint-Martin-d'Hères, qui sera muni d'une procuration.

- Les procurations se font soit à l'hôtel de police de Grenoble (Boulevard Maréchal-Leclerc), soit au tribunal d'instance de Grenoble, soit au Bureau de Police de Saint-Martin-d'Hères (Avenue Benoît-Franchon).
- Les personnes en incapacité de se déplacer dans les administrations en charge de l'établissement des procurations sont invitées à appeler le 04 76 60 44 52 (répondeur de la police nationale) afin de faire venir un agent de police pour enregistrer les procurations.
- Depuis cette année, les électeurs ont la possibilité de pré-remplir leur Cerfa de procuration en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Une fois renseigné, l'électeur doit éditer le document et le porter devant les autorités habilitées à recevoir les procurations pour être validé et adressé à la mairie concernée.

### Cartes d'électeur

Les cartes électorales des personnes nouvellement inscrites et des personnes qui ont changé de bureau de vote, ainsi que celles de tous les électeurs inscrits sur les listes complémentaires européennes et municipales (ressortissants de l'Union européenne) seront adressées aux électeurs début mars ♦

## Entretien de la voie ferrée

### Travaux nocturnes

Depuis le 6 janvier et jusqu'au 17 mai, la SNCF effectue des travaux d'entretien de la voie ferrée sur la ligne Grenoble - Montmélian. Afin de limiter les perturbations sur la circulation ferroviaire, ces travaux se déroulent de nuit, de 21 h 30 à 6 h du matin et peuvent occasionner des nuisances sonores. Les habitants résidant à proximité de la voie ferrée seront informés sur la nature et la durée des interventions près de leurs habitations ♦

## ■ Vacances d'hiver

### Accueil de loisirs du Murier

Durant ces vacances, les enfants iront à la découverte de l'Asie...

**Période de fonctionnement** du 3 au 7 mars et du 10 au 14 mars.

**Inscriptions** du 3 au 21 février, au service enfance, 44 avenue Benoît-Franchon (04 76 60 74 51) et dans les maisons de quartier.

**Pièces à fournir** : pièce d'identité ; justificatif de domicile ; carnet de vaccination (être à jour des vaccins obligatoires ou certificat médical attestant une contre-indication au DT-Polio) ; fournir un certificat médical en cas d'allergie alimentaire ; justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du Juge aux affaires familiales) ; jugement de divorce ; prise en charge du comité d'entreprise (CE) ; fiche calcul des prestations municipales, à défaut, la notification Caf ou l'avis d'imposition 2012 (revenus 2011).

### Accueil de loisirs 11/14 ans à Saint-Just

**Période de fonctionnement** : du 3 au 7 mars et du 10 au 14 mars.

**Inscriptions** les mercredis 12, 19 et 26 février, de 13 h 30 à 17 h, au service enfance, 44 avenue Benoît-Franchon (04 76 60 74 51 ou 06 74 83 07 27).

**Pièces à fournir** : voir ci-dessus ♦



# E.LECLERC

## SAINT-MARTIN-D'HERES



### TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN  
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €  
D'ACHAT



à partir de 50 €  
D'ACHAT

**OFFRE NON CUMULABLE**

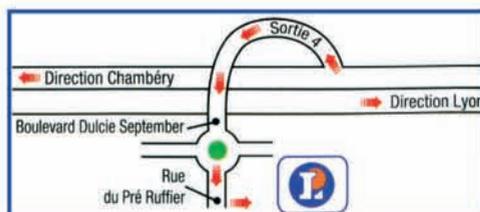
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS  
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

**E.LECLERC**  
SAINT-MARTIN-D'HERES  
Rocade Sud - Sortie 4  
rue du Pré Ruffier



**OUVERT**  
non-stop  
du lundi au samedi  
de 8 h 30 à 20 h